



---

# ETAT DE L'ART: LES SENIORS ET L'ECONOMIE DE PARTAGE

---

Avec les contributions des organisations suivantes:

- E-seniors, France
- Instalofi Levante SL, Espagne
- PanepistimioThessalias, Grèce
- Istituto per Servizi di Ricovero e AssistenzaAgliAnziani, Italie
- InstitutAntonaTrstenjaka za gerontologijo in medgeneracijskosozitje, Slovénie



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication [communication] n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

---



## Table des matières

Introduction Générale.....	3
Part 1: Le cas de l'Espagne.....	6
Part 2: Le cas de l'Italie .....	18
Partie 3: Le cas de la Grèce .....	26
Partie 4: Le cas de la Slovénie .....	36
Partie 5: Le cas de la France.....	45
Conclusion générale.....	57
Bibliographie .....	59



## Introduction Générale

L'économie collaborative ou économie de partage se développe rapidement en Europe. Forte de ce constat, la Commission européenne a travaillé à la compréhension de ce phénomène et à une meilleure régulation de ses modalités.

La Commission définit l'économie collaborative ou de partage comme des modèles économiques répondant simultanément à tous les critères:<sup>1</sup>

- Les transactions commerciales ont lieu entre trois parties : le fournisseur de services, la plateforme en ligne et le client ;
- Les prestataires de services offrent un accès à leurs biens, services ou ressources sur une base temporaire ;
- Les biens, services ou ressources offerts par le prestataire de services sont autrement inutilisés ;
- Les biens, services et ressources sont offerts avec ou sans compensation (c'est-à-dire à but lucratif ou non lucratif/partage)

Par ailleurs la Commission Européenne a publié une étude<sup>2</sup> pour mesurer la taille actuelle de l'économie collaborative dans l'UE-28 dans les secteurs des transports, de l'hébergement, de la finance et des compétences en ligne, en l'estimant à 26,5 milliards d'euros (0,17 % du PIB de l'UE-28 en 2016). Les plus grands marchés de l'économie collaborative se trouvent en France (6,5603 milliards d'euros), au Royaume-Uni (4,6377 milliards d'euros), en Pologne (2,7366 milliards d'euros) et en Espagne (2,5243 milliards d'euros). En général, les sept plus grands marchés de l'économie collaborative dans l'UE (France, Royaume-Uni, Pologne, Espagne, Allemagne, Italie et Danemark) représentent environ 80 % du total des revenus de l'économie collaborative de l'UE-28 en 2016.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes : Dans le secteur des transports, l'Allemagne a enregistré le plus grand nombre de plateformes nationales, suivie de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique et du Royaume-Uni. Aucune plateforme nationale de transport n'a été créée à Chypre, en Slovénie et en Slovaquie. La Slovénie n'a

---

<sup>1</sup>A European Agenda for the Collaborative Economy, European Commission, 2016

<sup>2</sup> Study to Monitor the Economic Development of the Collaborative Economy in the EU, Final Report, European Commission, 23 February 2018

enregistré aucune plateforme nationale ou internationale dans le secteur des transports. Le secteur de l'hébergement était le plus petit secteur. La plateforme de loin la plus importante était Airbnb (d'origine américaine), qui opérait dans tous les États membres de l'UE et représentait environ 62 % (4,5 milliards d'euros) des recettes totales estimées du secteur dans l'UE (7,3 milliards d'euros). La France, l'Espagne et le Royaume-Uni comptaient le plus grand nombre de plateformes d'hébergement. Le cadre législatif de ces pays était favorable aux plateformes collaboratives (à l'exception de l'Espagne). Toutefois, la réglementation au niveau local devenait plus stricte dans certaines villes, comme Paris, où les autorités locales commençaient à imposer des restrictions. Les deux principaux pays, en termes de revenus et de fonds collectés sur les plateformes collaboratives, étaient le Royaume-Uni et la France. Le plus grand nombre de plateformes nationales de collecte de fonds se trouvait au Royaume-Uni (39), suivi par l'Allemagne (35) et l'Italie (33). Un nombre relativement élevé de plateformes était également constaté aux Pays-Bas (24), en France (22), en Espagne (22) et en Pologne (13).

L'étude souligne en outre les différences d'attitude des autorités publiques sur le continent. Pour se concentrer sur les pays du partenariat SHES : certains gouvernements comme la France reconnaissent l'importance de l'économie collaborative et prennent des mesures pour la développer. En même temps, il y a des pays dans lesquels ce sont les autorités locales ou centrales sont les plus concernées par l'économie collaborative, par exemple l'Italie. D'autres gouvernements, comme celui de la Slovaquie, sont plutôt neutres et l'environnement des affaires n'est pas aussi encourageant, l'économie collaborative semble se développer à un rythme plus lent.

La connaissance et la perception que la population européenne a de l'économie de partage varient également. Selon l'Eurobaromètre de l'Économie Collaborative (2016)<sup>3</sup>, la proportion la plus faible d'individus n'ayant jamais entendu parler de l'économie de partage se trouve en France (14%) alors que les autres pays du partenariat SHES présentent des statistiques plus élevées : en Espagne 42% de la population n'a jamais entendu parler de l'économie de partage, en Italie 52%, en Grèce 64% et en Slovaquie 68%. 9 % de la population

---

<sup>3</sup> Flash Eurobarometer 438 The Use of Collaborative platforms, European Commission, June 2016

française utilise l'économie de partage, 4 % de la population espagnole, 3 % des populations grecque et italienne et 1 % de la population slovène.

Les personnes âgées de 55 ans et plus sont plus nombreuses que celles âgées de 25 à 39 ans à dire qu'elles n'ont jamais utilisé de plateformes collaboratives (88% contre 72%) ou qu'elles n'en ont jamais entendu parler (55% contre 38%). La connaissance et l'utilisation des plateformes collaboratives dépendent également du niveau d'éducation.

En général, 41% des personnes participant à l'enquête pensent que l'accès aux biens et services est mieux organisé sur les plateformes de partage, 33% que les services sont moins chers (ou qu'il est positif que les services soient gratuits), 25% apprécient la possibilité d'échanger des biens et services au lieu de les payer et 24% soulignent que des services différents et nouveaux sont offerts. Il existe néanmoins des différences entre les pays. En Espagne, seuls 21% estiment que les services sont organisés de manière pratique, contre 42% en Grèce. En Slovénie, seuls 19% affirment que des biens et services nouveaux et différents sont offerts, contre 33% en Espagne.

En ce qui concerne les défis présentés par l'économie de partage, il n'y a pas beaucoup de différences entre les pays, nous trouvons donc plus utile de présenter la moyenne européenne : 41% s'inquiètent de ne pas savoir qui est responsable en cas de problème, 28% ne font pas confiance à Internet pour les transactions, 27% ne font pas confiance au fournisseur ou au vendeur et 17% considèrent qu'ils n'ont pas assez d'informations sur le fournisseur de services.

Maintenant que nous avons présenté, de manière générale, l'état de l'art de l'économie collaborative en Europe et la perception qu'en ont les Européens, l'objectif de ce rapport SHES est de se concentrer sur la situation économique et sociale des personnes âgées dans les cinq pays partenaires : France, Grèce, Italie, Espagne et Slovénie, sur le niveau d'éducation numérique de cette population, sur le niveau de développement de l'économie collaborative et sur les avantages et les défis perçus concernant l'utilisation de l'économie de partage par les seniors dans ces pays. Cette étude guidera l'élaboration des résultats du projet SHES.

## Part 1: Le cas de l'Espagne

### INTRODUCTION

L'économie de partage ou économie collaborative comprend toutes les activités qui supposent un partage de biens ou de services entre individus en échange d'une compensation convenue. Son principal objectif est de parvenir à l'utilisation la plus efficace possible des ressources disponibles.

Ce modèle récent implique la consommation ou l'utilisation temporaire d'actifs qui sont généralement non utilisés parce qu'ils n'ont pas encore été monétisés. Ce modèle diffère du système traditionnel basé sur l'hyperconsommation et l'acquisition de biens de façon permanente. Sa caractéristique la plus importante est l'utilisation de plateformes numériques qui facilitent la connexion entre les fournisseurs et les consommateurs en éliminant la participation d'intermédiaires traditionnels et en favorisant l'épargne et le facteur de confiance également.

L'offre existante dans ce modèle d'entreprise basé sur la consommation collaborative comprend des actifs matériels et immatériels couvrant presque tous les domaines tels que le transport privé, le logement, les infrastructures de travail, les loisirs, l'habillement, etc.

Ce type d'activité est principalement réalisé par le biais de relations entre individus, mais il existe également des modèles différents. Les plus courants sont les suivants :

- Peer-to-Peer (P2P – pair à pair) : Une transaction entre égaux visant à obtenir un avantage sur des actifs sous-utilisés. (Airbnb, BlaBlaCar...)
- Business to consumer (B2C - commerce direct avec le particulier) : Les entreprises cherchent à améliorer leur efficacité en facilitant la recherche des consommateurs grâce à une plateforme qui met en relation les acheteurs et les vendeurs (Amazon, Expedia...)
- Business to Business (B2B - commerce interentreprises) : Les entreprises cherchent à améliorer leur efficacité en facilitant la recherche des consommateurs grâce à une plateforme qui met en relation les acheteurs et les vendeurs (Amazon, Expedia...) :

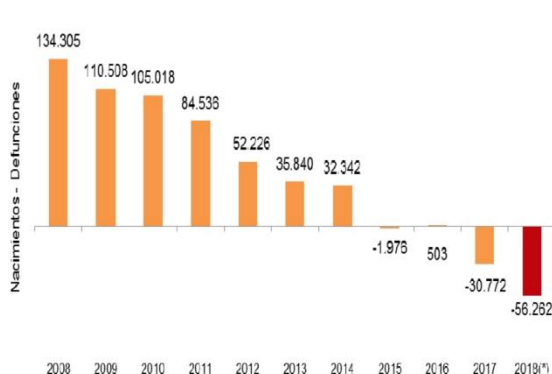
Opérations entre entreprises afin de partager certaines ressources telles que les infrastructures, les machines, le stockage de données ou certains services (Spacebee)

L'évolution de ce type d'entreprise basée sur l'économie collaborative a connu en Espagne une percée ces dernières années, qui a été stimulée par une innovation constante dans le domaine de la technologie numérique. Un autre facteur important pour l'essor du développement de l'économie collaborative a été la crise économique que les pays ont subie ces dernières années.

## L'économie de partage et les seniors en Espagne

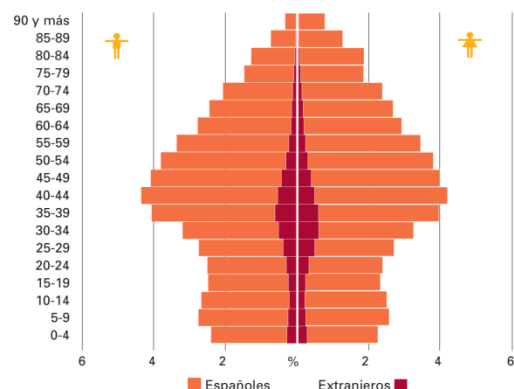
Concernant la population en Espagne, nous pouvons souligner qu'elle est caractérisée par une tendance au vieillissement. Selon l'Institut national espagnol de la statistique (INE), le nombre total de naissances en 2018 était de 372 777, alors que le nombre de décès pour la même année était de 427 721. Comme le montre le premier chiffre, le nombre de naissances a progressivement diminué au cours des dernières années, devenant négatif par rapport aux décès de 2017, où l'on constate qu'il y a eu 56 262 décès de plus que de naissances. Comme le montre la figure 2, la pyramide des âges espagnole est régressive, caractérisée par une base plus étroite par rapport à la zone centrale et un pourcentage élevé de personnes d'âge moyen ; la différence entre les jeunes et les personnes âgées peut être clairement appréciée.

**Figure 1: Évolution des naissances et des décès en Espagne**



Source: Institut national espagnol de la statistique (INE)

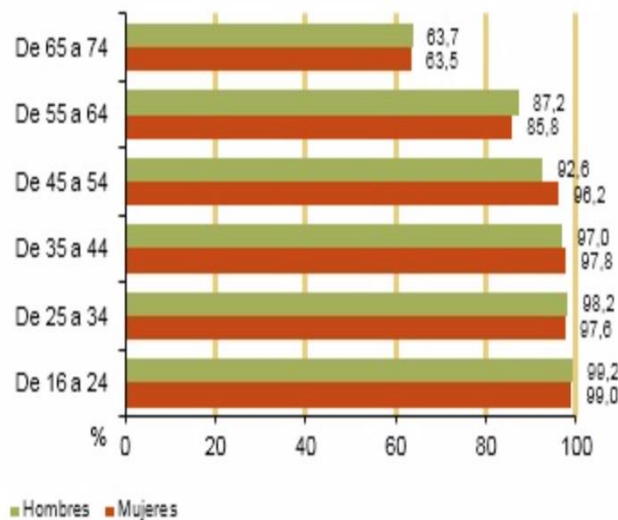
**Figure 2: Pyramide de la population espagnole, 2018**



Les prévisions pour les années à venir restent similaires, car le niveau économique des familles correspond à une situation difficile et l'espérance de vie augmente également chaque année. Le pourcentage de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus est actuellement de 19,2 % de la population totale et devrait augmenter jusqu'à 25,2 % en 2033.

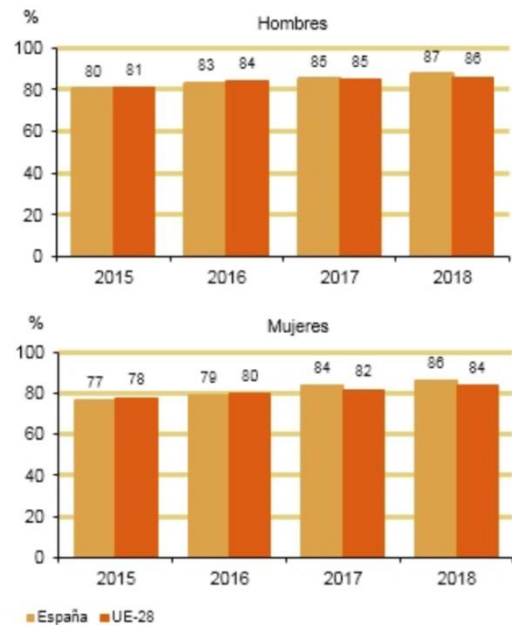
Concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), bien que leur utilisation ait fortement augmenté, la population adulte les utilise moins. Avec l'âge, l'utilisation des plateformes numériques diminue. Comme nous pouvons le voir dans la figure 3, l'âge de cinquante-cinq ans suppose un point d'inflexion pour l'utilisation des TIC et diminue fortement à soixante-cinq ans. Il existe un grand écart entre ces âges, ainsi qu'un écart plus faible entre les hommes et les femmes. Cependant, l'utilisation des plateformes numériques par l'ensemble de la population espagnole est supérieure à la moyenne de l'UE, comme le montre le graphique 4, qui couvre les citoyens de seize à soixante-quatorze ans.

Utilisation des TIC en Espagne, 2019 des TIC



Source: *Enquête sur l'équipement et l'utilisation des TIC en Espagne*. INE

Figure 4: Comparaison entre l'Espagne et l'UE dans l'utilisation des TIC



Source: *Statistiques des sociétés de l'information*. EUROSTAT



## I. LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES SENIORS EN ESPAGNE

### *Le système de retraite en Espagne Spain*

Le système public de pensions est constitué en Espagne par le système de sécurité sociale qui couvre plusieurs éventualités comme la retraite, le décès (veuvage, orphelin) et les maladies (principalement les incapacités permanentes). Il comporte deux modalités principales : l'une est basée sur l'assistance et l'autre est obligatoirement contributive. La modalité d'assistance est celle qui régit le système des pensions de vieillesse et le montant de la pension perçu dépend des antécédents professionnels de l'individu (années cotisées et bases). De plus, le nombre de pensions ne doit pas dépasser le maximum établi par la loi de 2.659,41 euros mensuels ou être inférieur au minimum de 677,40 euros mensuels. L'assignation mensuelle aura comme base les vingt dernières années, au lieu de prendre en compte toute la vie active.

D'autres pays européens comme l'Italie ou la Suède bénéficient de fonds de capitalisation trop complémentaires bien que, en Espagne, cette modalité ne soit pas incluse dans le système public.

En comparaison avec l'âge européen de la retraite, l'âge de la retraite en Espagne est plus élevé que la moyenne. Depuis 2013, l'âge d'accès au système de retraite des pensions est de soixante-sept ans ou soixante-cinq ans si vous avez travaillé et cotisé au moins trente-huit ans et six mois à la sécurité sociale. Dans certains cas exceptionnels, l'âge minimum peut être anticipé.

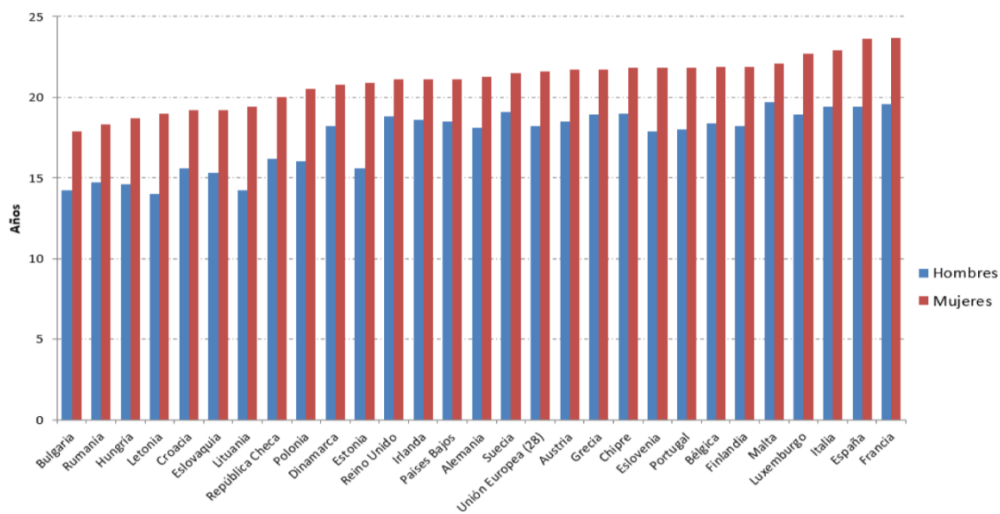
Les pensions de retraite sont les plus courantes dans la Sécurité sociale, avec 9.535,52 millions d'euros en 2019 ; environ 40% des revenus publics sont consacrés à ce type de paiements. Ces montants devraient augmenter dans les années suivantes, car dans les dernières, le nombre de retraités a augmenté progressivement.

### Le niveau de vie des seniors en Espagne

L'espérance de vie est l'un des principaux indicateurs des pays pour refléter les principales conséquences des politiques de santé sociale et économique d'un pays.

L'Espagne se caractérise par une espérance de vie élevée qui a connu une tendance à la hausse tout au long du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui. En 2018, les femmes avaient une espérance de vie d'environ 86,1 ans alors que les hommes avaient une espérance de vie plus faible, d'environ 80,6 ans. Il convient de souligner la situation de l'Espagne, qui est l'un des pays de l'Union européenne où l'espérance de vie est la plus élevée, mais aussi l'une des plus élevées au monde. En ce qui concerne les femmes, l'Espagne occupe la deuxième place, derrière la France, bien que l'espérance de vie des hommes se situe dans la moyenne de celle d'autres pays comme Malte, l'Italie, la France ou la Suède.

Figure 5: Espérance de vie divisée par sexe dans l'UE, 2019



Source: EUROSTAT, 2016. Consulté en Janvier 2019

Les principales causes de cette espérance de vie élevée ont été la diminution du taux de mortalité infantile ainsi que l'amélioration de l'espérance de vie des seniors, qui est directement liée à l'amélioration des modes de vie en conséquence de l'amélioration des conditions sanitaires, sociales et économiques du pays.

### *La pension moyenne et les différences de revenus en Espagne*

Un fait remarquable du système de retraite espagnol est que pratiquement toutes les personnes âgées reçoivent, directement ou indirectement, un certain type d'avantage économique. La pension de retraite moyenne est d'environ 1 140 euros par mois en 2019, selon le ministère de l'emploi espagnol. Cependant, il existe de grandes différences selon chaque type de pension de retraite et selon les différentes communautés autonomes, les plus élevées étant celles du nord, avec une moyenne de 1 400 euros (principalement le Pays Basque, les Asturies, Navarre et Huesca) et Madrid. Les plus touchées sont principalement celles situées au sud (entre 800 et 900 euros), comme l'Andalousie, Murcie ou l'Estrémadure (Source : page web de la sécurité sociale).

Dans la plupart des cas, ces pensions sont supérieures au salaire minimum interprofessionnel (SMI) actuel, qui est fixé en Espagne à 900 €/mois, ce qui indique qu'il devrait être suffisant pour pouvoir vivre convenablement. Cependant, toutes les situations ne sont pas les mêmes et on constate que certaines pensions n'atteignent pas le salaire minimum, ce qui influence les retraités à être des personnes à faible revenu.

### *L'utilisation d'Internet par les seniors en Espagne et la stratégie visant à faciliter leur accès*

En général, le niveau d'éducation des personnes âgées dans les pays est inférieur à celui des jeunes. Les taux d'analphabétisme qui existent actuellement dans la plupart des pays développés sont liés aux personnes âgées, car à l'époque, en raison de différents facteurs, il n'y avait pas les mêmes possibilités d'accès à l'éducation. Cependant, cette tendance change peu à peu grâce aux nouvelles politiques éducatives, bien que les taux d'analphabétisme soient encore présents principalement pour les personnes les plus âgées.

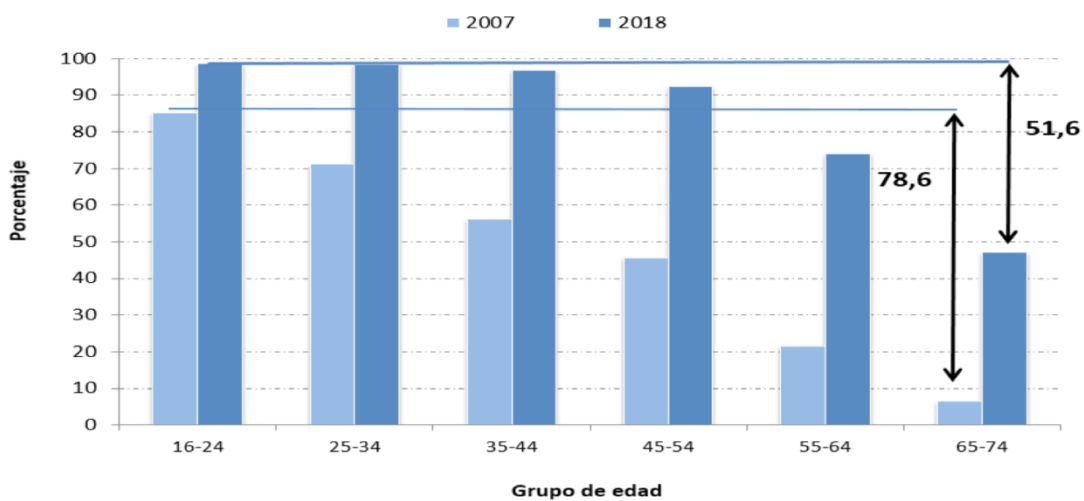
Ce degré d'analphabétisme ou de faible niveau d'éducation chez les personnes âgées implique également de plus grandes difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Comme le montre la figure 3, l'utilisation d'internet chez les personnes de

plus de 55 ans est en forte diminution. Il existe donc un écart important dans l'utilisation de ces technologies entre les personnes âgées et les jeunes.

De plus, les personnes les plus âgées ont dépassé les âges les plus habituels pour la formation et le travail, et elles voient leurs possibilités d'apprentissage limitées et diminuent la nécessité ou l'utilité d'utiliser ces technologies. Ce collectif de personnes n'est pas né dans l'ère technologique, donc il ne trouve pas ces moyens comme d'habitude dans sa routine quotidienne ; il ne trouve pas ces méthodes nécessaires ou même complémentaires aux méthodes traditionnelles

Malgré cela, il est vrai que cet écart s'est réduit au cours de la dernière décennie, car les nouvelles générations de personnes âgées sont déjà plus adaptées à l'utilisation d'internet dans certains aspects de leur vie quotidienne. Il convient de noter que, bien que l'évolution au fil des ans ait été très sensible, dans la tranche d'âge comprise entre 55 et 74 ans, le nombre de personnes qui ont utilisé internet en 2018 a fortement augmenté par rapport à l'utilisation en 2007, comme le montre la figure 6. Selon les données de 2018, environ 38 % des personnes âgées de 65 à 74 ans sont des utilisateurs réguliers d'Internet en Espagne, bien que ce taux soit encore inférieur à la moyenne des pays appartenant à l'Union européenne, qui est d'environ 48 %.

**Figure 6: Comparaison des personnes ayant utilisé internet en 2007 et 2018 en Espagne**



Source: INE. *Enquête sur l'équipement et l'utilisation des TIC en Espagne. 2007 et 2018*

Toutefois, la "fracture numérique", définie par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) comme étant la division entre les individus, les habitations, les zones économiques et géographiques de différents niveaux socio-économiques en fonction de leur accès aux possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication ainsi que par l'utilisation d'Internet (OCDE, 2011, cité dans Abad, 2014). C'est un aspect important à prendre en compte lorsque nous voulons analyser les différences entre les différentes générations pour l'accès aux TIC, car il existe une variante de la fracture numérique qui est celle associée à l'âge.

L'objectif principal de l'Espagne est de faire disparaître la fracture numérique entre les différentes générations, et pour cela, l'État investit dans des plans numériques et dans l'éducation pour les rapprocher. Faciliter l'accès aux moyens numériques pourrait également supposer un grand progrès dans l'utilisation des technologies.

## II. LES AVANTAGES POTENTIELS POUR LES SENIORS QUI UTILISENT L'ÉCONOMIE DE PARTAGE

### *Les pré requis de l'économie de partage*

Les pré requis pour utiliser l'économie de partage sont principalement d'avoir accès aux plateformes numériques et d'avoir besoin d'un produit ou d'un service.

Le principal obstacle que nous remarquons par rapport à ces deux facteurs est en premier lieu le fait que les seniors n'ont généralement pas accès à ce type de plateformes, car elles n'ont même pas de réseau Internet à leur domicile et bien que la plupart du temps elles aient la capacité financière d'en acquérir un, elles n'en ressentent pas le besoin. Le second obstacle est également présent dans le cas des seniors, car elles ne sont pas incitées à essayer d'utiliser les technologies ; elles n'en voient pas l'utilité.

### *Forme d'utilisation par les seniors et ses avantages*

Il ne fait aucun doute que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information nous offre de nombreuses possibilités et de nombreux avantages, comme la facilité de pouvoir être

connecté avec des personnes situées à des milliers de kilomètres ou de connaître instantanément les nouvelles qui se produisent dans une autre partie du monde. Cependant, comme nous l'avons vu, toute la société n'a pas un accès égal à ces possibilités ou aux besoins pour les utiliser.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'économie du partage peut offrir une grande diversité de biens et de services, et les générations les plus anciennes peuvent également tirer des avantages par son utilisation. Parmi la grande variété d'avantages, on peut souligner la communication avec les autres et l'interaction avec l'environnement, l'échange de connaissances et d'expériences, l'exercice des fonctions cognitives et d'apprentissage, la participation civique et publique et l'implication dans de nouvelles formes de loisirs et de divertissement.

### *L'amélioration de la vie quotidienne des seniors grâce à l'économie de partage*

L'économie de partage apporte des avantages à toutes les générations. En se concentrant sur les personnes les plus âgées, on peut trouver quelques exemples d'améliorations dans la routine quotidienne, qui s'ajoutent à celles générales vues au point précédent.

- Le logement collaboratif ou cohabitation, comme alternative aux résidences traditionnelles pour personnes âgées, car il s'agit d'une plateforme qui offre la possibilité de mettre en relation des personnes du même âge pour vivre ensemble et ainsi éviter la solitude en favorisant la liberté et les relations interpersonnelles.
- L'utilisation communes des moyens de transports pourrait être un outil très rentable, y compris pour les personnes âgées, par exemple, BlaBlaCar. Dans ce cas, il s'agit d'une application qui permet de mettre en relation des conducteurs et des passagers ayant une destination commune afin de partager une voiture. Cela peut être très utile pour les seniors qui ont besoin de se déplacer, et les transports publics peuvent parfois représenter un défi pour eux, en raison de différents facteurs tels que la distance ou les horaires. Grâce à ce modèle, ils peuvent parler directement avec le conducteur et convenir d'un point de rendez-

vous qui peut être plus pratique et leur permettrait aussi de rencontrer de nouvelles personnes tout en contribuant à l'environnement.

- D'autre part, dans le cas de l'Airbnb, cela permet aux personnes de louer des chambres ou des appartements complets qu'elles n'utilisent pas, pour de courtes périodes et leur permet donc d'économiser ou de faire un petit bénéfice sur un bien dont elles ne se servent pas. Il a été observé que dans certains pays, une grande partie des personnes qui proposent des chambres par le biais de cette application d'économie de partage sont des seniors. Cela permettrait d'améliorer leurs moyens, en leur apportant des revenus supplémentaires ou, du moins, de diminuer les dépenses liées aux biens immobiliers non utilisés.
- Du côté du transport collaboratif, la plateforme Drivy vous permet de louer votre voiture tant que vous n'en avez pas besoin, ce qui vous permet également d'obtenir un petit retour économique en prêtant un bien qui était sous-utilisé. Dans ce cas, une grande partie des seniors ont leur voiture, mais ne l'utilisent pas régulièrement.

Comme nous l'avons vu, toute la société, même les seniors, peut bénéficier de l'utilisation de ces applications qui favorisent l'économie de partage. Grâce à elles, les seniors peuvent acheter ou louer certains biens dont ils ont besoin à un prix inférieur ou, au contraire, ils peuvent vendre des biens dont ils ne se servent plus et obtenir un petit bénéfice grâce à celui-ci, contribuant ainsi à une consommation plus responsable avec l'environnement, en plus d'autres avantages tels que la facilité de rencontrer d'autres personnes du même âge, les loisirs, etc. Les possibilités sont infinies, le défi est de promouvoir et de diffuser ces avantages pour que les générations les plus âgées les connaissent.

### III. LES DEFIS QUE LES SENIORS DOIVENT RELEVER EN UTILISANT L'ÉCONOMIE DE PARTAGE

Comme nous l'avons vu, il existe un grand écart dans l'utilisation d'Internet entre les jeunes générations et les générations plus âgées. C'est un fait important à prendre en compte étant donné le processus de vieillissement dont souffre la société espagnole. Pour toutes ces

raisons, il est important de s'attaquer aux obstacles qui empêchent ou entravent l'utilisation des avantages que peut supposer l'utilisation de la technologie par les seniors. Les principales difficultés rencontrées par les seniors lorsqu'ils utilisent les technologies et participent ainsi à l'économie de partage sont les suivantes :

- Tout d'abord, certaines limitations physiques comme leur capacité visuelle, auditive ou même liée à la motricité ou à la manipulation de petits objets tels qu'une souris. Toutefois, ces limitations peuvent également être ressenties par les jeunes et il est donc important d'adapter les nouvelles technologies pour faciliter leur utilisation et rendre possible l'accès à toute personne souffrant de ce type de désagrément.
- Deuxièmement, la plupart des seniors affirment souffrir de ce que l'on appelle "l'anxiété technologique", c'est-à-dire une certaine peur et incertitude face aux nouvelles technologies. Cela est principalement dû au manque de connaissances sur la manière de les utiliser ainsi que sur les avantages et les facilités qu'elles peuvent apporter dans leur vie quotidienne.
- Le niveau de formation, comme nous l'avons vu dans les points précédents, est également un facteur clé qui détermine dans la plupart des cas le manque d'éducation dans les dispositifs ou plateformes technologiques.
- Les moyens réduits de certaines populations et les coûts élevés que peut entraîner l'achat d'un ordinateur ou d'un smartphone peuvent constituer un autre obstacle, bien que ce ne soit pas le principal, car il existe des facilités financières et des promotions pour faciliter son acquisition.

Et enfin, il peut y avoir un certain refus, car l'idée commune est que pour apprendre à utiliser les appareils, il faut des connaissances très complexes et qu'un grand effort est nécessaire pour être capable de les utiliser. Le rejet de la possibilité même d'apprendre, en la laissant comme un désir inaccessible lié au sentiment de ne pas pouvoir gérer les nouvelles technologies, peut créer un sentiment de frustration et aussi d'auto-exclusion (sociale et contextuelle), générant un fossé encore plus large.



Compte tenu de ces difficultés, il est important de pouvoir y remédier afin de faciliter et d'encourager l'utilisation des TIC chez les seniors pour qu'elles puissent se sentir intégrées à la société et aussi en tirer des avantages.

Il est donc nécessaire d'adapter les TIC aux éventuelles conditions physiques que toute personne peut avoir, puisque de cette façon, elles seront facilement accessibles à tous, et ces adaptations amélioreront la convivialité de toute personne.

D'autre part, de petits cours ou activités peuvent également être réalisés dans le but d'améliorer l'image que les seniors ont de l'internet afin d'éliminer certains préjugés et de leur apprendre à l'utiliser de manière simple et interactive.

Les obstacles prévus sont principalement liés aux seniors, bien que de nombreux adultes puissent également présenter ce type de problèmes. Tous les points mentionnés ci-dessus pourraient s'appliquer également aux personnes d'âge moyen, car les problèmes physiques, l'anxiété technologique ou la situation de faible revenu sont des situations qui peuvent les affecter également. Il est moins courant de les trouver dans les générations les plus jeunes, bien que le revenu puisse également s'appliquer.

## **CONCLUSION**

Il est vrai qu'il y a encore un grand pourcentage de personnes âgées qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information ou qui se sentent même incapables de les utiliser. Toutefois, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des appareils numériques, bien qu'elle puisse présenter certains inconvénients dans le cadre d'une utilisation responsable, peut apporter de nombreux avantages dans la vie quotidienne.

L'utilisation de l'économie de partage entre seniors peut faciliter leurs activités de nombreuses manières différentes, de l'acquisition de différents biens et services à prix réduit à une offre de transport personnalisée. Ainsi, encourager l'utilisation de ces nouveaux outils d'information parmi la population âgée pourrait être très avantageux car cela peut supposer des bénéfices importants pour l'augmentation de leur bien-être.

La publicité sur les utilisations des plateformes numériques devrait être largement diffusée et proposée aux générations les plus âgées sous forme d'ateliers ou de cours informatifs, où elles pourront développer leurs capacités et gagner en confiance quant à l'utilisation de ces nouveaux outils. Le principal défi serait de mettre en évidence tous les services et les facilités que ces moyens peuvent leur apporter, en les montrant comme un complément à leurs actions quotidiennes. Cependant, d'autres caractéristiques devraient également être revues, afin d'adapter les différents dispositifs à leurs besoins personnels et à leurs handicaps physiques.

En conclusion, il est très important de pouvoir faire face à la situation démographique actuelle. Ainsi, l'Espagne et la plupart des pays européens se caractérisent par une population vieillissante qui continue à augmenter progressivement chaque année. Par conséquent, il est important que les États promeuvent et diffusent les avantages et les facilités que l'économie collaborative peut apporter à toutes les étapes de la société, afin d'assurer une inclusion homogène et l'égalité entre les citoyens européens

## Part 2: Le cas de l'Italie

### Introduction

L'Italie a été historiquement caractérisée par des expériences intéressantes de mutualisme social, telles que les sociétés d'entraide ouvrière fondées dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Au tournant du millénaire, d'autres expériences ont vu le jour sous la pression de la crise financière et de la réduction des dépenses de l'aide sociale institutionnelle. Parmi celles-ci, on peut citer :

- les groupes d'achat éthiques
- les communautés de logiciels libres
- le co-hébergement
- projets d'auto-reconversion de bâtiments anciens ou abandonnés
- Fab Labs et espaces de co-working
- La banque de temps
- Les coopératives sociales
- La finance éthique
- Les jardins potagers urbains
- Les salles de sport autogérées

---

Ces initiatives ascendantes visent à développer de nouvelles relations sociales ainsi que des formes alternatives d'économie et de coopération. La plupart des expériences locales ne sont pas centrées sur l'échange économique, le soutien mutuel, le bénévolat et la solidarité : nombre de ces initiatives sont politiquement biaisées ou inspirées. On peut citer l'exemple de [l'Ambulatorio Medico Popolare](#) (clinique médicale populaire), qui vise à contrer la privatisation du système de santé national.

Il faut dire, cependant, qu'il n'existe pas d'expériences italiennes d'économie de partage spécifiquement axées sur les personnes âgées ; les seniors sont généralement considérés comme de simples bénéficiaires de ces plateformes dans toutes les autres tranches d'âge. De plus, il n'existe pas d'initiatives spécifiques à l'âge impliquant le partage de services, de produits et de compétences : les plateformes d'économie de partage en Italie ne semblent pas distinguer leurs utilisateurs cibles en fonction de l'âge.

Il existe en effet certaines expériences d'économie de partage qui peuvent sembler s'adresser aux citoyens âgés, mais il est important de souligner que celles-ci fournissent un service aux seniors, car elles ne sont pas activement impliquées dans le processus de partage : elles sont simplement des utilisateurs finaux du service. Certaines de ces plateformes le sont, par exemple :

[Village Care](#), plateforme où les prestataires de services de soins peuvent présenter leurs activités et leurs offres ; les familles et les soignants peuvent y naviguer et commenter leur expérience.

[BadanteCondominiale](#) (Block Caregiver), les personnes âgées vivant dans le même immeuble peuvent partager le même soignant en payant une somme d'argent minime

Malgré le manque de données ponctuelles concernant l'économie de partage des seniors en Italie, nous pouvons tirer quelques analyses des recherches et des statistiques disponibles. Les conclusions dressent un tableau nouveau, bien qu'un peu inattendu, qui promet un avenir intéressant pour l'économie de partage et son adoption par les seniors :

- Les seniors de 65 ans et plus constitueront une part toujours plus importante de la société italienne;



- Néanmoins, les seniors ont une approche positive des TIC et ont l'intention de vivre une vie proactive;
- Les services de santé et de soins actuels ne sont pas satisfaisants et les initiatives d'économie de partage pourraient compenser les éventuelles lacunes
- On s'attend à ce que la population de 65 ans et plus adopte de plus en plus les TIC et l'économie de partage et se rapproche des normes d'utilisation des TIC par les jeunes ;
- L'économie de partage devrait croître chaque année et couvrir une part toujours plus importante du PIB italien;
- Les plateformes d'économie de partage actives dans le secteur des services aux personnes sont en croissance constante et souffrent moins de la concurrence internationale.

## **I. La situation économique et sociale des seniors en Italie**

### **1.1 La famille et le foyer**

Une étude récente produite par EuropAssistance pour l'Université Bocconi (Milan), comprenant 1292 entretiens téléphoniques et 2 focus groupes à Milan, met en évidence une situation dans laquelle les citoyens de plus de 65 ans vivent pour la plupart en petits groupes familiaux, composés dans la grande majorité des cas d'un ou deux membres (soit seuls, soit vivant avec leur mari/femme ou leur fils/fille).

EN même temps, et probablement pour cette raison, près de la moitié de l'échantillon interrogé a déclaré avoir des contacts quotidiens avec un membre de sa famille, ce chiffre passant à 75% si l'on considère les interactions hebdomadaires. Il convient néanmoins de noter que 15 % des personnes interrogées ont des interactions avec des membres de leur famille moins d'une fois par mois, ce qui suscite des inquiétudes quant au risque de se retrouver dans une situation de solitude et/ou d'isolement social.

Ensuite, la population échantillonnée a besoin de recevoir très fréquemment un soutien externe de la part de membres ou de non-membres de la famille (82 % au moins une fois par semaine). Près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré qu'elles recevaient de l'aide d'aidants non officiels ou non professionnels, telles que des femmes de ménage, des



jardiniers, etc. En comparant ce chiffre (42%) avec le peu de personnes déclarant recevoir de l'aide de la part d'aidants officiels ou d'infirmières (8%), il est légitime de supposer que nombre de ces aidants non officiels sont des aidants non réguliers qui ont besoin ou doivent rester dans une situation professionnelle "clandestine".

L'aide des citoyens de plus de 65 ans par des membres de leur famille s'avère être une situation délicate qui pèse sur la vie de groupe de la famille. La grande majorité des membres de la famille qui ont répondu à l'enquête ont déclaré qu'ils devaient passer par des arrangements difficiles, comme prendre des vacances ou devoir emménager chez leurs parents, afin de pouvoir apporter un soutien à leurs parents âgés de plus de 65 ans. Dans certains cas, ils ont pu se relayer auprès de leurs frères et sœurs ou d'autres membres de la famille pour s'occuper de leurs proches, alors que seulement 7 % des répondants ont déclaré avoir engagé une infirmière ou un soignant professionnel pour aider leur parent ayant besoin d'assistance.

Dans cette situation, les membres de la famille ont déclaré que le type d'aide institutionnelle qu'ils auraient le plus apprécié dans le passé aurait été organisationnel, plutôt que du soutien économique ou psychologique. Des montants similaires ont été reproduits en ce qui concerne l'apparition éventuelle de telles situations à l'avenir. Il s'agit là d'une information importante qui met en évidence la manière dont l'approche collaborative qu'offrent les plateformes d'économie de partage afin d'obtenir des avantages mutuels pourrait produire un impact fructueux sur les familles qui ont besoin d'apporter un soutien à leurs parents âgés de plus de 65 ans.

De plus, il est intéressant de noter que seule une petite minorité de seniors se trouve dans une situation financière difficile (et ne pourrait donc guère payer pour des services supplémentaires). La grande majorité des seniors de plus de 65 ans ont déclaré qu'ils disposaient effectivement d'une base financière solide et stable, à tel point que les 31 % d'entre elles peuvent même se permettre de contribuer à la situation économique des membres de leur famille.

### ***1.2 Image de soi***





L'une des figures les plus marquantes qui ressort de cette recherche concerne le portrait positif que les seniors dressent d'eux-mêmes sur la base de leur image d'eux-mêmes. L'Italie étant l'un des pays d'Europe et du monde qui compte le plus grand nombre de seniors de 65 ans et plus, ainsi que l'un des pays où l'espérance de vie est la plus élevée (ISTAT), le portrait qui ressort des différentes données recueillies est celui d'une attitude positive à l'égard du vieillissement.

Seuls 15,3 % des hommes ayant répondu à une enquête menée par l'Osservatorio Senior en partenariat avec TraiLab (Università Cattolica, Milan) ont déclaré se sentir "très vieux", alors que 43,9 % ont déclaré ne pas se sentir vieux du tout. Il est intéressant de noter que la proportion de femmes ayant déclaré se sentir "très vieilles" est presque deux fois plus élevée que celle des hommes.

D'un point de vue qualitatif, il est intéressant de noter le pourcentage élevé de répondants qui se considèrent comme curieux (47,8%), optimistes quant à l'avenir (44,1%), capables de bien vieillir (60,8%) et désireux de faire de nouvelles expériences à leur âge (29,6%). Ces résultats d'une recherche menée par BNP Paribas Cardif mettent donc en évidence une situation dans laquelle les seniors réfléchissent de manière proactive à leur avenir, peut-être en contraste avec le stéréotype culturel habituel et traditionnel de la personne âgée faible et fragile ou grincheuse. De plus, cette attitude positive est à la fois orientée vers l'environnement extérieur (curiosité, nouvelles expériences) et introspective (vieillesse active, optimisme face à l'avenir), démontrant une satisfaction générale de sa propre condition personnelle.

En ce qui concerne le type d'activités que les seniors de 65 ans et plus aiment ou sont prêts à faire, une bonne partie de l'échantillon interrogé a déclaré qu'ils aiment voyager (54,2 %), prendre soin d'eux-mêmes (49,1 %), pratiquer des passe-temps et/ou des sports (45,7 %) et assister ou participer à des activités culturelles (43,3 %). Mais le plus surprenant, et symptomatique de cette attitude positive générale, est la proportion de personnes qui se voient faire les mêmes activités dans 5 ans : toutes les catégories atteignent fortement des valeurs plus élevées (à l'exception de "Prendre soin de soi" qui reste stable). Là encore, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes interrogées semblent très confiantes et optimistes quant à leur qualité de vie future, au point qu'elles s'imaginent même être plus actives socialement et physiquement lorsqu'elles auront 5 ans de plus.





Des chiffres similaires ont été observés par Europ Assistance, montrant que 59% des personnes interrogées ont déclaré faire une activité quelconque pendant leur temps libre. Les catégories d'activités les plus pratiquées sont le sport (19%), les voyages/petits voyages (17%) et aller au cinéma (16%), mais l'activisme social/le bénévolat (14%) et aller au théâtre (13%) ont également atteint un niveau de partage équitable.

Étant donné que les voyages semblent être l'une des activités préférées des seniors, la même étude a révélé que 45 % des personnes interrogées ont voyagé au cours de l'année dernière (2018), une bonne majorité d'entre elles n'ayant visité que des lieux en Italie et environ un tiers du total pour visiter des sites à l'étranger.

## ***II. Les seniors et la technologie***

Un autre résultat exceptionnel est apparu concernant la relation des seniors avec les nouvelles technologies numériques. L'étude de BNP Paribas Cardif a révélé qu'une bonne partie des personnes interrogées se sentent très confiantes dans l'utilisation des technologies et vont même jusqu'à dire qu'elles "aiment les nouvelles technologies" ainsi que les réseaux sociaux. Il est tentant de croiser ce fait avec le nombre élevé de personnes interrogées qui se déclarent profondément insatisfaites des services nationaux de soins et de santé, en soulignant les possibilités de partage des plateformes économiques pour apporter une solution là où ces services ne répondent pas aux attentes de la population.

EuropAssistance a constaté que seulement 56% des personnes interrogées ont déclaré avoir une connexion internet à la maison, alors que 43% ont déclaré ne pas en avoir. C'est un chiffre inquiétant qui pourrait s'expliquer d'une manière ou d'une autre par le nombre élevé de villages, en particulier dans les Alpes, dans le Centre et dans le Sud de l'Italie, qui sont majoritairement habités par des personnes âgées et, en même temps, ne sont presque jamais atteints par des investissements dans de nouvelles infrastructures. D'autre part, il est possible que la question ait été mal interprétée, car la plupart des téléphones mobiles permettent maintenant de se connecter à internet et la question aurait pu faire référence au fait d'avoir une connexion internet à la maison via des appareils physiques tels qu'un routeur.





En effet, la plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles possédaient un téléphone ou un smartphone, et 41 % ont même déclaré qu'elles possédaient un ordinateur. Les activités en ligne les plus pratiquées, parmi ceux qui utilisent Internet, sont la navigation (61 %), le chat (54 %), la discussion (43 %) et l'utilisation des réseaux sociaux (37 %), ce qui montre le haut degré d'interactions sociales réalisées par le biais des médias en ligne. Étonnamment, 16 % des répondants ont même déclaré qu'ils sont utilisés pour effectuer des transactions bancaires à domicile, ainsi que pour des activités qui sont généralement associées aux jeunes générations, comme faire des achats (17 %) et regarder des films (13 %).

### ***III. Les perspectives de l'économie de partage***

L'adoption et l'utilisation des plateformes d'économie de partage en Italie promettent de se développer dans un avenir proche. Même s'il n'existe pas d'évaluation spécifique par âge sur cette question, on peut supposer que la proportion de seniors (65 ans et plus) qui utiliseront les plateformes d'économie de partage augmentera également dans le reste de la population. Une recherche menée par l'Université de Pavie imagine trois scénarios différents concernant le développement possible de l'économie de partage et son utilisation par les personnes âgées de 55 ans et plus. Le premier est le scénario de base, qui imagine comment l'utilisation des plateformes d'économie de partage se développera si l'environnement socio-économique et technologique continue à présenter les conditions actuelles (c'est-à-dire si aucun investissement dans le domaine et/ou aucun changement culturel ne se produit dans la société italienne) ; le deuxième scénario, appelé "Boost Scenario", prévoit le développement de l'utilisation d'Internet et des plateformes d'économie de partage en fonction de l'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'économie de partage ; le troisième scénario, appelé "Digital Disruption Scenario", est le plus optimiste et suppose une augmentation du nombre d'utilisateurs de l'économie de partage dans le cadre d'un accroissement des utilisateurs d'Internet, dans toutes les tranches d'âge, en raison des investissements dans les infrastructures numériques.

Il est intéressant de noter que ces projections montrent qu'en cas d'investissements dans les infrastructures numériques, le nombre d'utilisateurs de l'économie de partage pourrait





même dépasser le nombre d'internautes en 2025 (scénario Boost) ou atteindre une proportion allant jusqu'à 50%.

La même recherche évalue l'impact possible de l'économie de partage dans le PIB italien pour chacun des trois scénarios. En commençant l'évaluation en 2015, l'économie de partage représentait 0,2 % du PIB national (moins de 5 milliards d'euros), le scénario de base prévoit une augmentation de l'importance de l'économie de partage à près de 0,8 % du PIB (un peu moins de 15 milliards d'euros). Le meilleur scénario (Digital Disruption) va jusqu'à supposer une économie de partage représentant 1,4 % du PIB italien en 2025 (25 milliards d'euros).

Les analyses les plus récentes menées par Sharitaly avec Collaboriamo et Trailab (Université Cattolica, Milan) montrent que, de 2015 à 2017, les plateformes d'économie de partage offrant des services aux personnes (sous forme de soins personnels et de soutien) sont la seule catégorie qui a connu une augmentation en nombre, tandis que toutes les autres catégories (du sport au transport, du tourisme à l'alimentation, etc) ont connu une baisse du nombre de plateformes sur le marché et à la disposition des utilisateurs.

La même recherche a suivi les performances de chaque catégorie en cas de nouvelle concurrence féroce d'un acteur international actif dans leur secteur économique, en soulignant que les Services aux personnes (soins/soutien) sont les seuls à ne pas souffrir de cette situation, toutes les autres catégories subissant des pertes et connaissant dans certains cas un degré de mortalité élevé (catégories particulièrement bien développées telles que l'Alimentation et le Transport).

### **Conclusion**

En conclusion, notre recherche démontre que, malgré le manque de données spécifiques concernant l'utilisation des seniors des plateformes d'économie de partage en Italie, il est encore possible de mener une analyse détaillée du phénomène en examinant des aspects distincts du sujet. Les résultats montrent que les personnes âgées de plus de 65 ans en Italie sont plus susceptibles de vivre seules ou en petits groupes familiaux, mais qu'elles ont toujours besoin du soutien de leur famille ou d'un aidant externe, qui peut être un professionnel ou un aidant informel. La fourniture de soins aux personnes âgées entraîne



souvent un effort important de la part des membres de la famille, mais celui-ci peut parfois être compensé par une allocation financière générale qui donne aux personnes âgées la possibilité de couvrir leurs propres besoins ou ceux de leur famille.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ont une image très positive d'elles-mêmes et ont une vision positive de leur propre avenir. Elles ont l'intention de mener une vie heureuse et active, de voyager, de faire de l'activité physique, d'assister à des événements culturels et d'entretenir des relations sociales. Elles n'ont pas peur des nouvelles technologies : au contraire, elles sont fascinées par les nouveaux appareils et aiment utiliser la technologie de manière autonome et interagir avec les membres de leur famille et d'autres connaissances par le biais de réseaux sociaux.

Cette approche positive de la technologie et l'attitude proactive dont font preuve les seniors, associées aux changements sociaux et démographiques qui voient les familles lutter de plus en plus pour fournir des soins, permettent de supposer que les plateformes d'économie partagée pourraient effectivement offrir des solutions utiles et pratiques aux besoins que présentent les seniors de 65 ans et plus, y compris les besoins traditionnels liés à l'âge ainsi que les nouveaux besoins émergents (liés, par exemple, aux interactions sociales et à la consommation culturelle).

## Partie 3: Le cas de la Grèce

### **Introduction**

Ces dernières années, le monde du travail a connu des changements majeurs avec l'émergence de nouvelles formes d'économie qui remettent en question la situation économique et professionnelle actuelle. L'"économie de partage" est liée à d'autres formes d'économie tels que l'"économie sociale", l'"économie circulaire", l'"économie verte", ou l'"économie de l'emploi occasionnel" (gig economy). De nombreuses définitions ont été utilisées pour la décrire, mais celle qui prédomine semble être celle formulée par Botsman & Rogers (2010). Selon cette définition, l'économie de partage est un *"système financier qui est basé sur le partage de biens ou de services sous-utilisés, gratuitement ou contre un paiement, directement pour le compte de particuliers"*.





Le terme d'économie de partage a fait son apparition en 2009 (Demary, 2015) et depuis lors, son utilisation s'est répandue au niveau international, mais sans avoir une définition communément acceptée et une compréhension unifiée des activités qu'elle implique. En fonction de la vision ou des objectifs de chaque utilisateur, le terme d'économie de partage peut être décrit par différents concepts. La caractéristique commune de ces concepts est généralement l'intermédiation d'une plateforme en ligne pour la mise en relation des utilisateurs avec les fournisseurs de services, visant à une utilisation (partage) plus efficace des ressources naturelles ou humaines.

L'économie du partage se développe dans nombreux secteurs et elle est acceptée par une grande partie de la population, qui trouve des solutions à leurs problèmes quotidiens. Les plateformes "partagées" couvrent des secteurs importants de l'économie, tels que le transport, le logement et la location, la vente au détail, le financement et le marché du travail, touchant ainsi l'ensemble de l'économie. De nombreux universitaires (par exemple, Botsman et Rogers, 2010 ; Schor, 2014) décrivent cette forme d'économie comme une troisième révolution industrielle, car l'économie se développe sous une nouvelle forme en termes de production et de consommation, entraînant des changements technologiques et sociaux. Cependant, de nombreux utilisateurs de l'économie de partage ne sont absolument pas à jour sur toutes ses règles de fonctionnement, car dans chaque pays, des termes différents ont été fixés.

### I. ***ECONOMIE DE PARTAGE & SENIORS EN GRECE***

L'interaction entre l'offre et la demande du marché s'adressant aux consommateurs seniors (60 ans et plus) est définie par le concept dit de "silver economy".

Selon la Commission européenne (2015), la silver economy est définie comme "les opportunités économiques découlant des dépenses publiques et de consommation liées au vieillissement de la population et aux besoins spécifiques de la population de plus de 50 ans". En outre, l'OCDE (2014) décrit la silver economy comme "un environnement dans lequel les plus de 60 ans interagissent et prospèrent sur le lieu de travail, s'engagent dans des entreprises innovantes, contribuent à faire fonctionner le marché en tant que consommateurs et mènent une vie saine, active et productive". Cette silver economy est, de nos jours, en expansion, et pour cause, le vieillissement démographique est un fait admis.



Selon le dernier recensement de la population et du logement en Grèce effectué par ELSTAT-2011, la population des personnes âgées est décrite dans le tableau 1.

<b>Tableau 1. Permanent Population by Age Groups. Population- Housing Census, 2011</b>	
Population totale en Grèce	<b>10.816.286</b>
50-59 ans	1.391.854
60-69 ans	1.134.045
70-79 ans	1.017.242
80+ ans	583.334
Population totale seniors 50- 80+	<b>4.126.475</b>

Source: ELSTAT<sup>4</sup>Census 2011, édition 12 Septembre 2014

Malgré l'importance de la silver économie, les seniors ne sont pas préparés et acquis aux compétences requises dans les situations sociales modernes. Dans ce cadre, d'autres facteurs s'ajoutent, tels que les difficultés financières, la perte d'êtres chers et le rejet social. Notre société doit tirer le meilleur parti du potentiel des seniors, de leur précieuse expérience et de leur participation active.

### ***Utilisation des services offerts par les plateformes de partage et de collaboration - Grèce et UE***

Le développement technologique ainsi que l'essor des réseaux sociaux et l'accès croissant des Grecs à l'internet ont joué un rôle important dans le développement des plateformes d'économie de partage en Grèce ces dernières années (Athanasίου et Kotsi, 2018). La reconnaissance de l'économie de partage et des plateformes pertinentes, leur utilisation et les profils des utilisateurs en Grèce et en Europe sont basés sur les deux enquêtes pertinentes menées en 2016 et 2018 auprès d'un échantillon représentatif de la population de l'UE-28 âgée de plus de 15 ans (Commission européenne, 2016, 2018). Selon les résultats de ces enquêtes, en 2018, 22 % des Grecs ont déclaré avoir utilisé les services de la plateforme collaborative. Ce pourcentage semble avoir augmenté de manière significative

<sup>4</sup>[https://www.statistics.gr/el/statistics?p\\_p\\_id=documents\\_WAR\\_publicationsportlet\\_INSTANCE\\_qDQ8fBKKo4IN&p\\_p\\_lifecycle=2&p\\_p\\_state=normal&p\\_p\\_mode=view&p\\_p\\_cacheability=cacheLevelPage&p\\_p\\_col\\_id=column-2&p\\_p\\_col\\_count=4&p\\_p\\_col\\_pos=1&documents\\_WAR\\_publicationsportlet\\_INSTANCE\\_qDQ8fBKKo4IN\\_javax.faces.resource=document&documents\\_WAR\\_publicationsportlet\\_INSTANCE\\_qDQ8fBKKo4IN\\_in=downloadResources&documents\\_WAR\\_publicationsportlet\\_INSTANCE\\_qDQ8fBKKo4IN\\_documentID=310596&documents\\_WAR\\_publicationsportlet\\_INSTANCE\\_qDQ8fBKKo4IN\\_locale=el](https://www.statistics.gr/el/statistics?p_p_id=documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN&p_p_lifecycle=2&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_cacheability=cacheLevelPage&p_p_col_id=column-2&p_p_col_count=4&p_p_col_pos=1&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_javax.faces.resource=document&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_in=downloadResources&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_documentID=310596&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_locale=el)



par rapport au chiffre correspondant pour la Grèce en 2016 (9 %), tout en étant très proche de la condition moyenne de l'UE-28 pour 2018 (23 %).

Concernant la fréquence d'utilisation en Grèce, 10 % des répondants ont déclaré avoir utilisé ces services une ou plusieurs fois (contre 2 % en 2016 et 9 % en moyenne dans l'UE-28 en 2018), 7 % occasionnellement tous les quelques mois (contre 5 % et 10 %, respectivement) et 5 % régulièrement une fois par mois ou plus souvent (contre 1 % et 4 %, respectivement). En 2018, le nombre d'enregistrements, la fréquence d'utilisation et la reconnaissance de ces plateformes avaient considérablement augmenté dans l'ensemble de l'UE-28, par rapport à 2016.

L'utilisation des services par le biais de plateformes collaboratives semble varier en fonction des caractéristiques des utilisateurs. En Grèce 2018, si l'on considère le genre, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à utiliser des services via des plateformes collaboratives (24 % des femmes contre 20 % des hommes). Au contraire, les hommes des pays de l'UE-28 ont des taux d'utilisation légèrement plus élevés que les femmes (25 % contre 23 %, respectivement). En ce qui concerne l'âge, les utilisateurs des plateformes d'économie partagée ont principalement moins de 40 ans. Plus précisément, en Grèce, les taux d'utilisation les plus élevés se retrouvent chez les individus âgés de 15 à 24 ans (38 %) et de 25 à 39 ans (33 %), tandis que dans la moyenne des pays de l'UE-28, les taux d'utilisation les plus élevés sont présentés par le groupe d'âge des 25 à 39 ans (38 %), suivi des 15 à 24 ans (37 %).

La Grèce fait partie du groupe des pays européens qui se situent en dessous de la moyenne en termes de nombre de plateformes de partage pour 1 million d'habitants (0,84 %). Toutefois, elle fait preuve d'un potentiel prometteur en se classant dans la moyenne de l'UE pour ce qui est du niveau des recettes par rapport au PIB national (0,2 %). De plus, la Grèce est classée au-dessus de la moyenne de l'UE compte tenu de la contribution de l'économie collaborative à l'emploi national total (0,27 %) (Commission européenne, 2018).



## 1.1 LE STATUT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES SENIORS EN GRECE

### Le système de retraite en Grèce

- **Système par répartition** : Dans le système de retraite par répartition, les salariés actuels paient par leurs cotisations les pensions des retraités actuels. Ce système est dit distributif car la génération actuelle de salariés "distribue" ses revenus aux générations plus âgées pour leurs pensions. La principale caractéristique de ce système est que l'État impose le montant des cotisations sous la forme d'un impôt que paient les travailleurs et leurs employeurs. Grâce aux fonds reçus, il est possible de verser la pension aux bénéficiaires. L'État fixe les règles et garantit son système de fonctionnement, avec la possibilité de modification si les conditions politiques et économiques changent (Gaglias&Tsakaloglou, 2016). Le système de répartition est efficace lorsque la population active augmente à un rythme satisfaisant compensant le flux des retraites.
- **Système par financement**: Les cotisations de chaque employé(e) sont placées sur un compte, de sorte que lorsqu'il ou elle part à la retraite, un montant total a été épargné. La pension qu'il ou elle reçoit est calculée sur la base de ce montant et de l'espérance de vie. Les assureurs versent un montant déterminé sur des comptes de placement ou des comptes personnels qui sont gérés par des organismes spécialisés. Cette épargne est investie dans divers actifs (immobilier ou titres) et finance la pension de son titulaire dans le futur (Gaglias&Tsakaloglou, 2016).

### Les piliers du système grec de sécurité sociale

#### 1<sup>er</sup> Pilier: Pensions publiques - Institution de sécurité sociale de l'État (obligatoire)

L'objectif principal est d'éviter la perte ou de reconstituer les revenus des individus en situation de pauvreté en échange de contributions. Le système par répartition est basé sur les pensions publiques et sa principale caractéristique est la solidarité pour couvrir tous les assurés.

#### 2<sup>eme</sup> Pilier: Pensions professionnelles collectives (complémentaires)

Ce sont les fonds professionnels et il peut s'agir d'un système mixte (public et privé). Ils sont financés par le système de capitalisation et sont proposés par l'employeur dans le cadre du



travail, les syndicats participant à leur gestion. La solidarité se limite aux membres du secteur ou du groupe professionnel.

### **3<sup>ème</sup> Pilier: Assurance privée - pensions individuelles (volontaire)**

C'est une forme d'épargne individuelle calculée par des contrats personnalisés. Il n'y a pas de concept de solidarité entre les individus. Le financement se fait par le système de capitalisation, mais il peut y avoir une intervention de l'État par le biais d'avantages fiscaux (Tinios, 2010).

Pour qu'un citoyen grec ait droit à une pension de retraite, il doit avoir atteint un certain nombre de jours de cotisation. Le droit à la pension mensuelle peut être exercé à tout moment et jusqu'à ce moment, l'assuré a le droit de continuer à travailler. L'âge limite général est de 67 ans et la durée minimale de cotisation est de 15 ans (4 500 jours de travail). La condition générale pour la retraite complète est d'avoir cotisé pendant au moins 40 ans (12 000 jours de travail) et d'avoir 62 ans.

La pension de base comprend deux parties :

- a) La pension nationale, qui n'est pas financée par des cotisations mais directement par le budget de l'État,
- b) La pension complémentaire, qui est calculée sur la base des revenus les cotisations étant versées par l'État.

L'augmentation du nombre de personnes âgées dans les années à venir suscite des inquiétudes quant à la qualité de vie actuelle de ce groupe vulnérable.

Les éléments qui contribuent au bien-être des seniors sont les suivants:

- La famille
- Un tissu social étendu
- Participation à des activités communautaires

Les technologies apportent des solutions qui conduisent à la création de produits et de programmes qui aident les seniors à faire face à leurs problèmes du quotidien.

Les seniors qui ne sont pourtant pas très familiers avec les nouvelles technologies dû à des facteurs individuels, mais aussi à la complexité des technologies elles-mêmes. En outre, la stratégie nationale des agences gouvernementales concernées est peu développée, il y a un



manque de fonds dédiés et une absence de programmes. Ceci contribue de manière significative à la faiblesse des compétences technologiques dont les seniors grecs d'aujourd'hui sont dépourvus.

## **II. LES AVANTAGES POTENTIELS POUR LES SENIORS QUI UTILISENT L'ÉCONOMIE DE PARTAGE**

Ces dernières années, l'économie de partage s'est étendue à plusieurs domaines et est de plus en plus utilisée par une grande partie de la population, qui y trouve un bénéfice au quotidien. Les plateformes "partagées" couvrent des domaines importants de l'économie, tels que le transport, le logement et la location, le commerce de détail, la finance et le marché du travail. Elles opèrent sur les marchés des capitaux, les marchés du travail, mais aussi sur les marchés des biens et des services et touchent ainsi l'ensemble de l'économie. L'utilisation de plateformes "partagées" offre aux consommateurs un accès à la propriété (c'est-à-dire à la location, à la souscription) et implique une interaction sociale plus profonde que les secteurs traditionnels.

L'une des principales raisons pour lesquelles ces plateformes sont devenues extrêmement populaires au cours des dernières années est qu'elles permettent à l'utilisateur d'être reconnu et de constituer un réseau solide sans aucun coût (Quinones & Augustine, 2015).

Cependant, de nombreux utilisateurs de l'économie de partage ne connaissent pas toutes ses règles de fonctionnement, d'autant plus que des conditions différentes ont été fixées dans chaque pays. La plupart des plateformes en ligne, bien qu'elles informent l'utilisateur sur les règles à suivre, ne précisent pas exactement qui est responsable pour la gestion, ce qui entraîne des malentendus par exemple entre l'hôte et l'invité en cas d'échange de maison ou d'intenses protestations des chauffeurs de taxi, ce qui s'est également produit récemment dans notre pays, à l'occasion de la plateforme Uber.

L'économie de partage est apparue grâce aux développements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui ont permis de réduire considérablement le coût des transactions (Institut des affaires publiques, 2014). Par exemple, les propriétaires de biens sous-utilisés peuvent plus facilement trouver des





utilisateurs qui sont prêts à payer pour leurs biens, ce qui permet d'accéder à une capacité excédentaire, probablement de la part d'utilisateurs du monde entier.

Les plateformes offrent également des avantages en matière de coordination et réduisent les coûts de négociation. Elles peuvent en outre contribuer à la surveillance et à l'application de la loi grâce à des structures et des exigences d'autorégulation pour le contrôle de la criminalité ou l'assurance.

Les facteurs qui ont contribué à la croissance de l'économie de partage émergent de la crise financière mondiale de 2008 qui a affecté les habitudes de consommation, renforcé le besoin de marchés plus sélectifs et axés sur la qualité, et transformé les relations en augmentant les formes flexibles d'emploi et d'entrepreneuriat (Commission européenne, 2013).

L'utilisation de l'économie de partage par les seniors nécessite une formation continue sur l'utilisation des TIC et des contenus qui intéressent l'utilisateur et couvrent ses besoins

Les conditions de l'utilisation de l'économie de partage sous entendent un accès à divers niveaux (De Haan, 2004) et (van Dijk, 2006, 2012) :

- Motivation: Volonté d'avoir et d'utiliser des TICs
- Matériel: Accès aux matériels TIC
- Compétences: compétences fonctionnelles et information

L'utilisation des compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) présente des avantages considérables, qui contribuent de manière significative au bien-être et à la prospérité des seniors, à l'amélioration de la gestion financière, de l'estime de soi et de la communication avec la famille et les amis. Grâce aux TIC et, par conséquent, à l'économie de partage, les seniors ont la possibilité de devenir indépendants, moins isolés socialement et plus heureux (Shapira, Barak, & Gal 2007).



### **III. LES DÉFIS DES SENIORS DANS L'UTILISATION DE L'ÉCONOMIE DE PARTAGE**

On peut généralement admettre que les utilisateurs seniors sont souvent confrontés à plus de difficultés et d'obstacles que les jeunes millénaires pour apprendre et utiliser les nouvelles technologies.

Il est essentiel de surmonter ces difficultés car l'utilisation d'Internet en termes de communication peut contribuer à réduire l'isolement et l'exclusion sociale, le sentiment de solitude et la dépression chez les personnes âgées (Nimrod, 2014). En outre, les compétences en TIC des seniors peuvent les aider à améliorer la communication avec les membres de leur famille et leurs amis, à accroître les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, à élargir leur réseau de soutien social, à enrichir leurs intérêts personnels et à avoir accès à des informations sur la santé (McMellon et Sciffman, 2000). Tous les moyens mentionnés ci-dessus montrent que l'utilisation de l'internet peut renforcer l'autonomie des personnes âgées, contribuer de manière significative à la qualité de leur vie et les aider à faire face aux difficultés mentales et physiques typiques de leur âge. (Shapira et al., 2007).

En Grèce, la majorité des seniors craignent l'utilisation d'appareils inconnus qui nécessitent des compétences numériques spécifiques. Pour l'année 2018, le pourcentage de seniors qui utilisaient les TIC au moins une fois par an n'était que de 22 %, alors que pour l'Union européenne, la moyenne était de 60 %. Dans le même temps, l'augmentation de l'espérance de vie des seniors, principalement due au développement de la médecine, combinée à une diminution des naissances, contribue à la croissance de cette population par rapport au total de la population générale.

Ainsi, les changements apportés par l'évolution de la technologie, la méconnaissance des TIC par les personnes âgées et la croissance démographique, contribuent à la nécessité impérieuse de former les seniors aux nouvelles technologies et d'acquiescer une attitude positive afin de permettre aux TIC d'améliorer leur vie quotidienne. En Grèce, malheureusement, les programmes d'éducation des adultes, en particulier pour les personnes âgées, sont limités et la plupart du temps non adaptés aux besoins éducatifs du public cible.





Cela rend encore plus difficile pour les seniors d'être en mesure de comprendre les développements technologiques que la génération récente propose et de s'éduquer efficacement sur l'utilisation des technologies TIC et, en outre, sur l'économie de partage.

*“ Il y a là une grande opportunité. Les personnes âgées ont une expérience de vie précieuse qui peut être rendue plus accessible et leur sagesse pourrait être plus facilement transférée.” –*

**Neal Gorenflo<sup>5</sup>**

*“Il est possible de résoudre les problèmes liés aux soins des seniors et stimuler la participation des générations plus âgées. De nombreuses personnes âgées sont socialement isolées et peuvent être dépendantes de systèmes centralisés qui ne répondent pas à leurs besoins. Par ailleurs, vous disposez d'atouts et d'un soutien communautaire qui peuvent être mobilisés de manière efficace.” – Rachel Botsman*

### **CONCLUSION**

On peut considérer que l'économie de partage facilite des options d'emploi plus flexibles pour les participants. Les personnes sont en mesure de gagner un revenu grâce à la vente de biens ou de services dans les délais et selon les modalités qui leur conviennent le mieux. De plus en plus de seniors prennent confiance et développent utilisation des TICs et des ordinateurs en en tirant d'importants profits.

Cependant, l'insécurité que ressentent de nombreuses personnes âgées quant à l'utilisation des nouvelles technologies et de l'économie de partage atteint un niveau élevé. D'après une recherche menée par (Carpenter & Buday, 2007), les seniors ne sont pas pleinement conscients de l'utilité des TIC et limitent leur utilisation à quelques nouvelles applications sans disposer des informations appropriées sur un large éventail de fonctions et de produits disponibles. Il serait donc utile de développer des programmes éducatifs qui rassemblent les seniors et font progresser leur mode de vie.

---

<sup>5</sup> Neal Gorenflo has become an expert on sharing and an avid practitioner. He has consulted with the Institute for the Future, Stanford University, Lowe's Home Improvement, and numerous startups. He is also one of the co-founders of Shareable – one of the major networks of the Sharing Economy Movement.





L'économie de partage et les nouvelles technologies profitent aux seniors et contribuent à leur bien-être et à leur indépendance. De plus, elles mettent à disposition des produits, des services et des applications utiles qui contribuent au bon état psychologique de l'utilisateur, à son divertissement, à sa responsabilisation, au développement de ses fonctions cognitives, à sa sécurité et parfois à la possibilité de gagner un revenu supplémentaire.

## Partie 4: Le cas de la Slovénie

### **Introduction**

Le terme "économie de partage" ("delitvenaekonomija", "ekonomijadelitve", également "ekonomijasouporabe") a été introduit dans la langue slovène dans les premières années du 21<sup>e</sup> siècle. Au début, elle était associée à ce qu'on appelle l'économie grise, non taxée ni contrôlée par le gouvernement et parfois stigmatisée comme étant ingérable.

Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que le terme "économie de partage" a été utilisé pour décrire des initiatives et des pratiques basées sur l'échange ou l'utilisation commune d'actifs, d'objets, de véhicules, de voitures, de maisons, d'outils, etc. et fournies par des plateformes de collaboration.

En 2011, un livre intitulé "Ekonomijadelitve - pot do pravične in trajnostnedružbe" (L'économie du partage - un chemin vers une société juste et durable) a été écrit par RokKralj et disséminé sur Internet en Creative Commons. Cet ouvrage a été le premier et le plus complet sur l'économie de partage en Slovénie.

Depuis, de nombreuses initiatives d'économie collaborative se sont développées, la plupart après avoir été mises en œuvre et testées avec succès dans d'autres pays : Prevozi.org (covoiturage), Zelemenjava (échange de graines, de germes et de plantes - légumes), Menjalnikrog (cercle d'échange), BicikeLJ (système de location de vélos en libre-service à Ljubljana), Knjižnicareči (bibliothèque de choses), Avant2Go (système de partage de voitures électriques) et autres. Il existe également des événements où les personnes échangent divers biens - vêtements, jouets, outils, etc. - qui peuvent être considérés comme des initiatives d'économie de partage. Certaines initiatives sont menées par des entreprises





privées (par exemple BicikeLJ), d'autres sont purement à but non lucratif (par exemple Zelemenjava).

Selon les projections démographiques, le processus de vieillissement de la population en Slovénie devrait être plus rapide que dans les autres pays de l'UE. La proportion croissante de la population âgée de plus de 65 ans aura un effet significatif sur les dépenses en matière de pensions, de soins de santé, de soins de longue durée et autres coûts liés au vieillissement. Malgré ces faits et les avertissements des experts nationaux et des institutions européennes, le gouvernement slovène semble être déboussolé face à la situation critique et peine à trouver des solutions adéquates. Des réformes graduelles des retraites ont été menées au cours de la dernière décennie, réduisant les pensions et les prestations et relevant l'âge de la retraite.

Le défi pour les seniors, une fois à la retraite, est de savoir comment surmonter les changements de circonstances, maintenir un style de vie similaire avec des revenus beaucoup plus faibles après la retraite, rester intégrés, suivre le développement rapide des TIC, entre autres. Comment les seniors peuvent-ils rester actifs, inclus, indépendants, en sécurité, mobiles et connectés afin d'améliorer leur qualité de vie et en même temps contribuer au bien-être d'autres personnes, de la société et de l'environnement ?

Nous pensons que la philosophie du partage et l'économie collaborative, soutenue par les TIC (Smartphone etc.) pourrait être une réponse.

## ***I. SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES SENIORS EN SLOVENIE***

### CONDITIONS DE RETRAITE

Les conditions de retraite en Slovénie concernent l'âge de la retraite, la durée de l'emploi, les cotisations et les droits connexes. Il existe deux conditions générales de retraite - soit l'âge de 60 ans avec une durée d'emploi de 40 ans, soit l'âge de 65 ans avec une durée de cotisation de 15 ans. Les conditions de retraite ne sont pas différentes pour les hommes et les femmes. Il est également possible de prendre une retraite anticipée, lorsque la durée de cotisation de 40 ans n'est pas encore atteinte, mais dans ce cas, les prestations de retraite diminuent de manière permanente. Les



personnes travaillant dans des environnements considérés ayant des effets négatifs sur la santé (par exemple, les mineurs, les policiers) ou ne pouvant plus continuer à travailler après avoir atteint un certain âge (par exemple, les danseurs de ballet, les chanteurs d'opéra, les athlètes) ont le droit de prendre leur retraite avant la période fixée, mais les pensions sont plafonnées.

### - CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

Par rapport aux autres groupes d'âge, les seniors ont généralement un niveau de vie moins élevé. Si la part des retraités augmente, la part des retraités vivant dans des ménages dont les membres n'ont pas d'emploi augmente également rapidement. Environ 70 % des retraités vivent dans des ménages dont les revenus dépendent uniquement des pensions, ce qui constitue un facteur de risque affectant les conditions de vie des personnes âgées. Les seniors célibataires, hommes ou femmes, sont particulièrement exposés à un niveau de vie insatisfaisant. Environ 15 à 20 % des personnes âgées sont exposées au risque de pauvreté, qui augmente avec leur âge. Toutefois, par rapport à l'UE, la pauvreté des seniors en Slovénie est plus faible que dans certains autres pays (par exemple, la Croatie, la Roumanie, la Lettonie et Malte).

La meilleure façon d'illustrer le niveau de vie des seniors est de les interroger sur leur propre perception de leur situation, quels que soient les critères objectifs. La part des personnes âgées qui perçoivent qu'elles ont des difficultés importantes à maintenir leur qualité de vie est d'environ 30 %. Dans l'étude sur le vieillissement, réalisée par l'Institut Anton Trstenjak en 2010, les participants âgés de 50 ans et plus ont révélé que plus de 25 % ne peuvent pas économiser pour des activités ou des produits qu'ils considèrent comme étant importants au maintien de leur qualité de vie.

### - LA PENSION MOYENNE - EST-CE SUFFISANT ?

Ces derniers temps, la proportion de personnes ayant un emploi par rapport aux retraités en Slovénie augmente modérément, ce qui explique que les paiements de pension aient également légèrement augmenté. La pension moyenne est de 640 euros, la pension la plus élevée est d'environ 2 800 euros et la plus basse de 280 euros.



Le rapport entre la pension et le salaire est en baisse, il est actuellement inférieur à 60%. En raison des revenus beaucoup plus faibles après la retraite, il est difficile pour les personnes âgées de maintenir le style de vie auquel elles étaient habituées lors de leur vie active. C'est pourquoi de nombreuses personnes continuent à travailler après leur retraite, mais elles doivent faire attention à ne pas perdre leur pension en raison d'autres revenus, car la législation est stricte dans une certaine mesure.

A l'instar d'autres pays développés, la qualité de vie des seniors Slovènes dépend de l'épargne personnelle accumulée pendant la vie active.

### - INEGALITES CHEZ LES SENIORS

Les modes de vie des seniors à faible revenu et à revenu élevé diffèrent beaucoup. Les personnes âgées à revenus élevés sont généralement plus instruites, socialement plus intégrées, elles ont plus facilement accès à l'information, elles assistent plus souvent aux manifestations culturelles, elles peuvent se permettre de posséder plus de biens matériels et de partir plus en vacances. Si certaines activités destinées aux seniors (par exemple les activités sportives, les ateliers de créativité, les conférences, les activités culturelles) sont gratuites ou à prix réduit, ceci est surtout le cas dans les grandes villes et il y a un manque total d'initiatives similaires dans les campagnes slovènes.

### - UTILISATION D'INTERNET PAR LES SENIORS

L'utilisation d'internet revêt une grande importance pour l'inclusion sociale et la qualité de vie des seniors car elle permet d'accéder rapidement à toutes les informations nécessaires et de rester en contact avec sa famille, ses proches, ses amis et son entourage. Dans les villes slovènes, de nombreuses personnes âgées sont plus ou moins familiarisées avec l'utilisation des TIC, mais même celles qui le sont davantage ont encore du mal à suivre le développement rapide de toutes les applications et de tous les appareils, qui pourraient rendre leur vie plus simple ou plus agréable. Pourtant, la majorité des seniors slovènes n'utilisent pas les TIC, ou n'utilisent les smartphones que pour passer des appels téléphoniques. Certains sont anxieux ou réticents à utiliser leurs diverses autres fonctions. Les recherches menées par l'Institut Anton Trstenjak en 2010 sur un échantillon représentatif ont montré que parmi la population de plus de 50 ans, 70 % des personnes ne sont toujours pas capables d'utiliser les TIC. Environ 20 % d'entre



elles ont exprimé leur intérêt pour l'apprentissage et l'acquisition de compétences numériques.

Les derniers chiffres concernant l'utilisation des TIC chez les seniors en Slovénie sont beaucoup plus élevés, nous pouvons donc conclure que la situation s'est considérablement améliorée au cours de la dernière décennie.

En Slovénie, il existe de nombreuses organisations qui proposent des cours d'utilisation des ordinateurs et des nouvelles technologies. Certains prestataires, par exemple la municipalité de Ljubljana, proposent des cours gratuits pour les seniors. Toutefois, les seniors sont souvent un peu déçus par ces formations, principalement parce qu'elles ne sont pas individualisées et personnalisées, et donc les différences de connaissances entre les participants peuvent être assez importantes. C'est ainsi que l'Institut Anton Trstenjak a eu l'idée de développer des cours individuels ou des binômes seniors/jeunes bénévoles. Ils se réunissent pendant une heure par semaine et peuvent adapter le contenu des cours en fonction des intérêts et du niveau de connaissances des seniors.

### LES STRATÉGIES NATIONALES CONCERNANT LES SENIORS ET LA TECHNOLOGIE

Il n'existe pas de stratégie nationale explicite concernant les seniors et les nouvelles technologies en Slovénie. Néanmoins, le thème a été introduit dans deux documents stratégiques nationaux. La prise de conscience de l'importance de l'utilisation des technologies par les seniors est donc croissante.

Le premier document est la Stratégie de vieillissement actif. Il propose des mesures pour parvenir à des modes de vie plus sains, indépendants et socialement inclusifs pour la population vieillissante. L'utilisation efficace des technologies par les seniors est considérée comme très importante pour atteindre ces objectifs, leur permettant d'être adéquatement inclus dans les soins de santé (santé et soins en ligne) et dans la vie sociale, de se sentir plus en sécurité et plus indépendant à un âge plus avancé, de rester informés, etc. L'autre document est la Proposition de législation sur les soins de longue durée, qui propose des subventions pour l'utilisation des TIC dans les soins informels.

Il existe cependant un document de stratégie nationale intitulé "Slovénie numérique 2020 - Stratégie de la société de l'information", qui promeut la numérisation de la





Slovénie avec une utilisation intensive et innovante des TIC et de l'internet dans tous les segments de la société, mais il ne mentionne pas explicitement les personnes âgées.

## **II. LES AVANTAGES POTENTIELS POUR LES SENIORS QUI UTILISENT L'ÉCONOMIE DE PARTAGE EN SLOVÉNIE**

En Slovénie, des réformes progressives des retraites ont été menées au cours de la dernière décennie, réduisant les pensions et les prestations et augmentant l'âge de la retraite, influençant ainsi le niveau de vie des baby-boomers, nés entre 1946 et 1964, qui se dirigent vers l'âge de la retraite.

Ils ont vécu à une époque prospère, après la Seconde Guerre mondiale, où l'économie était florissante, où il y avait beaucoup d'emplois, des prêts accessibles et d'autres possibilités. En conséquence, leur niveau de vie s'est considérablement amélioré.

Mais d'un autre côté, de nombreux baby-boomers n'ont pas assez d'argent épargné pour leur retraite, en raison de l'absence d'emploi stable et ponctuel dans les années de transition après l'indépendance de la Slovénie en 1991 et en conséquence de la crise économique de 2008 - augmentation du chômage, etc. Par conséquent, certains retraités récents n'ont déjà pas suffisamment de ressources financières pour leur troisième âge, et la situation ne s'améliorera pas dans les années à venir.

Des solutions alternatives, telles que l'économie de partage, peuvent être des réponses possibles pour surmonter ces défis. Participer à l'économie de partage peut impliquer un mode de vie, un mode de pensée et une attitude différents. Partager plutôt que posséder aide les individus à économiser de l'argent, à augmenter leur capital social, à améliorer leur communauté, à rencontrer de nouvelles personnes, à construire des relations de confiance et à réduire l'empreinte carbone. C'est une alternative durable au modèle de marché traditionnel.

Nous pensons que l'économie de partage en Slovénie présente un potentiel certain et de nombreux avantages.

### **BENEFICES ECONOMIQUES ET FINANCIERS:**

Un avantage évident de l'économie de partage est l'aspect financier, car les biens et services fournis par sur les plateformes d'économie de partage sont généralement moins chers et plus accessibles pour les utilisateurs que sur les plateformes traditionnelles. Comme les



pensions des seniors représentent environ 60 % du montant de leur salaire pendant leurs périodes d'activité, les seniors ont de nombreux problèmes financiers et il est difficile de trouver des ressources pour les activités de loisirs, les divers services ou les achats de produits. Par conséquent, cet aspect pourrait être le stimulus le plus important pour un senior de recourir aux initiatives d'économie de partage.

### RENFORCER LES LIENS ET LA COMMUNAUTE:

Le sentiment d'appartenance à la communauté renforce le pouvoir des seniors : l'économie de partage est animée par sa communauté et repose sur la confiance et la collaboration entre ses utilisateurs et ses fournisseurs.

L'économie de partage a également le potentiel de soutenir le vieillissement indépendant et à domicile avec des applications innovantes, en particulier pour les personnes du "quatrième âge", 85 ans et plus, et leurs soignants.

L'introduction de l'esprit d'économie collaborative en Slovénie sera un processus graduel qui deviendra naturel pour tout le monde et non pas seulement un modèle alternatif ou considéré comme "non destinés aux seniors".

En effet, de nombreux seniors, membres de la génération d'après-guerre en Slovénie, considèrent que le fait d'être propriétaire de leur voiture, de leur maison, de leur appartement de vacances, etc. est la preuve ou le rappel qu'ils ont eu une vie réussie. Ne pas avoir sa propre voiture et utiliser les transports publics à la place, réduire ses biens à un appartement plus petit ou louer une chambre chez des habitants pour les vacances au lieu d'un hébergement à l'hôtel est considéré par de nombreux traditionalistes comme une preuve d'échec et non pas comme un style de vie différent ou un changement de mentalité. Il faut parfois plusieurs années, voire toute une génération, pour changer les mentalités et adopter les solutions innovantes qu'offrent les initiatives économiques.

Le partenariat SHES est convaincu que l'économie de partage a le potentiel d'améliorer substantiellement la vie des seniors en Slovénie.

En 2018, Eurostat a réalisé une enquête sur "L'utilisation de l'économie collaborative" et l'a publiée dans le Flash Eurobaromètre 467. La plupart des résultats montrent la situation dans tous les États membres, mais il existe certains chiffres séparément pour chaque pays partenaire. En Slovénie, 1000 personnes âgées de 15 ans et plus ont été interrogées.





1. Parmi les répondants qui ont utilisé les services offerts via les plateformes collaboratives, les répondants slovènes ont donné les réponses suivantes (en %):

Q6 Dans l'ensemble, recommanderiez-vous ou non des services offerts par des plateformes collaboratives ?

41% certainement oui

48% oui, dans une certaine mesure

6% recommanderaient certains types de services mais pas tous

3% pas vraiment

2 % pas du tout

2. Répondants n'ayant jamais proposé de services via des plateformes collaboratives (en %):

Q7 Envisagez-vous de proposer des services occasionnels en tant que particulier via des plateformes collaboratives ?

20% oui

78% non

- 2 % je ne sais pas

### **III. LES DÉFIS AUXQUELS LES SENIORS FONT FACE LORS DE L'UTILISATION DE L'ÉCONOMIE DE PARTAGE**

#### STEREOTYPES

Les attitudes, les conceptions et les stéréotypes sont basés sur les modèles de marché existants et sur la société de consommation : posséder plutôt que partager, l'individu plutôt que la communauté, etc.

#### COMPETENCES NUMERIQUES

Le développement rapide et le rôle croissant des TIC dans la vie quotidienne entraînent des inégalités entre ceux qui peuvent et ceux - en particulier les personnes âgées - qui ne peuvent pas tirer pleinement parti des nouvelles technologies. Les raisons en sont multiples et diverses :

En Slovénie, il existe de nombreux cours de TIC pour les seniors, mais ils concernent plutôt



les compétences de base, comment utiliser un ordinateur, l'allumer et l'éteindre, ouvrir et enregistrer un document, envoyer un mail, etc. Les programmes de ces formations n'ont pas changé au cours des dernières décennies ; seuls quelques cours offrent des compétences avancées, comment utiliser pleinement les nouvelles technologies avec toutes leurs performances, applications, réseaux sociaux, etc.

Recommandation : il devrait y avoir des cours de perfectionnement plus adaptés et plus conviviaux pour les seniors, pour une utilisation diversifiée des smartphone, ainsi qu'une présentation de l'économie de partage et d'autres plateformes, applications, réseaux sociaux, comment y accéder, les utiliser, etc. Il est également très important de montrer ce qu'il faut éviter, les questions de sécurité, les cookies, etc. Les cours doivent être très pratiques, réguliers, par exemple hebdomadaires, et prévoir une possibilité de soutien en cas de problème.

### COMPREHENSION ET REGLEMENTATION DES PLATEFORMES COLLABORATIVES

Les initiatives d'économie collaborative étant plutôt nouvelles et récemment introduites, les gouvernements sont réticents ou ne soutiennent pas encore le développement de diverses plateformes, car elles sont souvent une concurrence déloyale aux moyens de transport traditionnels, au logement, à la distribution de nourriture, etc. Dans certains pays, l'économie de partage est considérée comme une forme d'économie souterraine, difficile à gérer et à taxer.

Les défis ci-dessus ne sont pas spécifiques aux seniors, mais les concernent tout particulièrement, car ils touchent principalement les personnes socialement exclues qui, par manque de compétences numériques, d'appareils et/ou d'accès à Internet, ne peuvent pas suivre le rythme du développement de la société (fracture numérique).

### **CONCLUSION**

En Slovénie, il n'existe pas encore de formation sur l'économie de partage, ni pour les seniors, ni pour aucune autre génération ou groupe de population.

La condition préalable de base pour participer à des plateformes ou à des événements de partage est l'accès à Internet et aux compétences numériques. Enfin, et ce n'est pas le moins important, il faut se renseigner sur les initiatives et les plateformes existantes, et chaque



individu peut trouver ce qui lui convient, en fonction de ses besoins, de ses souhaits, de ses loisirs, etc.

## Partie 5: Le cas de la France

### **Introduction**

Selon le ministère français de l'économie, en 2016, neuf personnes sur dix déclarent avoir eu recours à l'économie de partage une fois dans leur vie .<sup>6</sup> La crise économique de 2008 et le développement rapide des nouvelles technologies ont conduit au développement de l'économie de partage dans les années 2010, les individus s'intéressant à l'épargne et aux revenus supplémentaires.

Dans un contexte de chômage élevé, de plus en plus de personnes ont offert leurs biens ou services de manière régulière. En 2013, le chiffre d'affaires de l'économie du partage était estimé à 20 milliards d'euros. Il devrait atteindre 302 milliards d'euros d'ici 2025, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de +36,4 % et une croissance du marché de plus de 20 fois en 10 ans. <sup>7</sup>

L'économie de partage est un modèle économique collaboratif basé sur le partage des biens et des services, gratuitement ou contre paiement, en utilisant généralement l'internet de manière à produire des avantages économiques, environnementaux, sociaux et pratiques.

Selon une enquête de la Commission européenne, les Français sont les Européens qui utilisent le plus l'économie de partage. En effet, 36% d'entre eux déclarent avoir utilisé une plateforme collaborative, un pourcentage supérieur à la moyenne européenne (17%) <sup>8</sup>.

Ce taux élevé peut s'expliquer par le fait qu'il existe en France une forte culture du marché de l'occasion qui pousse les personnes à utiliser les plateformes collaboratives pour gagner un peu plus d'argent. Parmi les nombreuses plateformes d'économie de partage, on peut citer quelques initiatives françaises telles que :

---

<sup>6</sup><https://www.economie.gouv.fr/entreprises/chiffres-cles-economie-collaborative>

<sup>7</sup> <https://www.lsa-conso.fr/comment-l-economie-collaborative-transforme-t-elle-l-offre-de-service-des-magasins-tribune,310291>

<sup>8</sup> <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20170428STO72971/infographie-le-poids-de-l-economie-du-partage-dans-l-union-europeenne>





- BlaBlaCar, une plateforme de covoiturage qui permet aux passagers de trouver des trajets bon marché vers leur destination et aux conducteurs de diminuer le coût du voyage.
- Le Bon Coin, appelé "l'E-Bay français", où on peut trouver pratiquement tout ce dont nous avons besoin (voitures, meubles, téléphones, livres, vêtements, etc.).
- KissKissBankBank, une plateforme de crowdfunding qui permet aux particuliers de collecter de l'argent et de financer leurs projets.

Cependant, la croissance de l'économie de partage en France a conduit à des questions juridiques. En effet, le développement de ce nouveau modèle économique peut fausser la concurrence et présenter des risques pour la protection des consommateurs. C'est pourquoi le gouvernement français a créé un cadre juridique pour le partage de l'économie avec le rapport Terasse (2016). Ce rapport vise à :

- Accroître la confiance des consommateurs dans le l'économie de partage.
- Améliorer la sécurité sociale pour les salariés de l'économie de partage
- Savoir comment ces plateformes pourraient contribuer aux dépenses publiques
- Savoir gérer un développement durable de ces plateformes

L'économie de partage représentant une part importante de l'économie française, on peut se demander comment elle peut bénéficier aux individus, et surtout aux seniors. Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent un quart de la population française. Les seniors ont des profils divers en termes de pouvoir d'achat, mais globalement, leurs dépenses générales représentent 52% de la consommation totale en France, la plupart de celles-ci étant consacrées à la santé, à la nutrition, aux équipements ménagers et à l'assurance. La pauvreté est une réelle préoccupation pour les personnes âgées puisque 49% d'entre elles ont peur d'être en situation de pauvreté et 56% ont peur de ne pas pouvoir payer les coûts liés à un état de dépendance. Par conséquent, l'économie de partage pourrait être considérée comme une opportunité permettant aux seniors de gagner un peu d'argent supplémentaire, de compléter leur pension de retraite et, au final, d'améliorer leur qualité de vie.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> <http://www.france-silvereco.fr/wp-content/uploads/2018/09/Etat-des-lieux-Observatoire-Silver-Economie-25.09.2018.pdf>



## ***I. La situation économique et sociale en France***

En France, la retraite est basée sur un système de répartition, où chaque génération verse une cotisation pour la précédente et reçoit de l'argent de la suivante. En 2015, 17 millions de personnes étaient à la retraite. L'âge minimum de la retraite est de 62 ans, mais pour bénéficier d'une pension complète, le minimum est de 67 ans. Comme la pauvreté est une préoccupation majeure, un grand nombre de personnes continuent à travailler au-delà de 62 ans afin d'obtenir une pension complète. La pension de retraite peut également être cumulée avec la rémunération d'un emploi. C'est le cas de 7 % des personnes âgées de 60 à 64 ans et de 4,7 % des personnes âgées de 65 à 69 ans.

La pension brute moyenne en France est de 1 376 €. Pour beaucoup de personnes, ce n'est pas suffisant et la pension de retraite est une préoccupation majeure. 74 % des Français (y compris les retraités) estiment que le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités sont insuffisants et anticipent une baisse pour les prochaines générations.

Cependant, les statistiques montrent qu'il existe une différence entre les jeunes seniors (50-69 ans) et les seniors plus âgés (69+) en matière de revenus et de pouvoir d'achat. En effet, les jeunes seniors gagnent en moyenne 2 250€ par mois, alors que les seniors plus âgés gagnent 1 925€. Ce revenu est même supérieur à celui des personnes actives âgées de 30 à 49 ans, qui gagnent 1 923 € en moyenne.<sup>10</sup> Ce sont donc les jeunes seniors qui ont le niveau de vie le plus élevé. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons:

- Certains de ces jeunes seniors sont encore actifs
- Accumulation d'expériences, de compétences et de connaissances
- La main-d'œuvre la plus qualifiée a tendance à rester plus longtemps sur le marché du travail que les moins qualifiés
- Les salariés plus âgés ont bénéficié d'un climat économique plus favorable au début de leur carrière

Néanmoins, les personnes de plus de 69 ans sont relativement plus modestes que la moyenne de la population et sont peut-être plus touchées par la pauvreté.

---

<sup>10</sup> <http://www.france-silvereco.fr/wp-content/uploads/2018/09/Etat-des-lieux-Observatoire-Silver-Economie-25.09.2018.pdf>

Les femmes âgées sont également une catégorie particulièrement touchée par la pauvreté, car la plupart d'entre elles ont été confrontées à des inégalités de revenus tout au long de leur carrière. Souvent, plus elles sont âgées, plus elles s'appauvrissent. En effet, les femmes âgées vivent le plus souvent seules, parfois isolées, à la suite du décès de leur conjoint, avec un revenu de retraite à peine équivalent au seuil de pauvreté, qui est d'environ 800 euros par mois. Malheureusement, il est peu probable que les personnes âgées pauvres améliorent leur situation au fil du temps.

**Tableau 1 – Taux de pauvreté <sup>11</sup>**

Population générale	14,1%
75+ ans	8,5%
De 65 à 74 ans	5,6%
Retraités	7,6%

Ces difficultés financières influencent l'état de santé des seniors. En effet, la santé est la principale dépense de cette catégorie de la population (57%). Les autres dépenses, comme les activités de loisirs, sont moins importantes, les seniors se concentrant sur leurs besoins et non sur leur plaisir.

#### *Accès à internet et usage des TIC*

L'accès à Internet représente également l'un des facteurs déterminants de la consommation des seniors. En 2017, 11 millions de personnes âgées de 60 ans et plus ont utilisé l'internet, soit 24 % du nombre total d'internautes. Ils passent en moyenne 14h par semaine en ligne, principalement pour simplifier leurs tâches quotidiennes. 82 % consultent la météo, 66 % lisent leurs e-mails, 62 % lisent les actualités, 49 % gèrent leurs finances, 29 % utilisent les médias sociaux et 17 % utilisent l'internet comme outil de communication (Etude Les Seniorales, 2017).

<sup>11</sup> <https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-augmente-chez-les-plus-jeunes-mais-n-epargne-pas-les-plus-ages>





La proportion d'internautes en France a toujours été très liée aux connexions Internet à domicile. Plus une personne est jeune, plus elle est susceptible d'être un utilisateur d'Internet. De plus, la proportion d'internautes par tranche d'âge est en constante augmentation, même chez les Français les plus âgés.

En 2019, 62 % des personnes âgées de 60 à 70 ans et 42 % des personnes âgées de 70 ans et plus possédaient un smartphone. 76 % des 60-69 ans et 58 % des 70 ans et plus possédaient un ordinateur. 81 % des personnes âgées de 60 à 69 ans et 58 % des personnes âgées de 70 ans et plus avaient accès à l'internet. 65% des personnes âgées de 60 à 69 ans et 44% des personnes âgées de 70 ans et plus utilisent Internet tous les jours (ARCEP, Baromètre du numérique 2019).

### *Politiques publiques pour faciliter l'usage des TICs par les seniors*

En France, la fracture numérique est primordiallement générationnelle suivie par les facteurs liés au statut socioprofessionnel, au niveau d'éducation et à la situation de vie. Pour faciliter l'accès et l'utilisation des TIC, le gouvernement français a mis en place des espaces publics permettant aux individus d'accéder aux TIC et à l'internet, ils sont appelés Espace Public Numérique (EPN). Il existe plus de 4 000 EPN dans le pays. Néanmoins, ils ne sont pas particulièrement dédiés à l'aide aux seniors. Une autre politique publique axée sur la promotion des outils numériques chez les personnes âgées est l'"Action 27" du "Plan numérique 2012" qui s'est concentrée sur l'offre matérielle de TIC aux seniors avec des prix et des fonctionnalités adaptés pour surmonter les problèmes d'accès matériel et d'accessibilité physique et psychologique. Des campagnes médiatiques ont également été lancées pour favoriser la confiance des seniors dans les TIC. Enfin, en mai 2018, le gouvernement français a publié un rapport sur l'inclusion numérique qui souligne la nécessité de renforcer la médiation numérique et de donner des outils (ex : plateformes, formations, manuels) aux aidants numériques (ex : autorités publiques, associations, bénévoles) qui accompagnent les personnes exclues du numérique dans leur utilisation des TIC, la nécessité de clarifier les dispositifs permettant de financer les équipements numériques (ex : chèques culture & numérique, aides financières publiques) et la nécessité d'ancrer les initiatives au niveau local.



*Conclusion préliminaire*

Les seniors français constituent une population diversifiée en termes d'âge, d'activité économique, de revenus et même de connaissances en matière de TIC. Néanmoins, ils sont de plus en plus actifs et de plus en plus connectés. Cela représente un réel potentiel en termes d'utilisation des plateformes d'économie de partage disponibles dans le pays.

**II. Les avantages potentiels pour les seniors qui utilisent l'économie de partage**

Le taux d'utilisation de l'économie collaborative varie fortement selon la catégorie, étant plus élevé pour l'achat et la vente d'objets et plus faible pour le transport. Dans tous les cas et dans toutes les catégories, les taux sont plus faibles parmi la population senior si on les compare au reste de la population.

**Tableau 2 – Utilisation de l'économie de partage par la population française<sup>12</sup>**

Utilisation de l'économie de partage	General	Seniors (65+)
Achat/vente/location/prêt de matériel et d'habits	61%	47%
Co-voiturage	30%	14%
Location/échange de logement	26%	14%
Transport	20%	10%

Les Français ont une mentalité ouverte à l'égard de l'économie de partage et il existe une image assez positive au sein de la population en général et parmi les personnes âgées en particulier car leur opinion ne diffère pas de manière significative de celle de la population en général, comme le montre le tableau ci-dessous. En résumé, il est admis que l'économie de partage peut bénéficier aux individus, mais il existe néanmoins plus de doutes quant aux bénéfices qu'elle apporte en matière d'emploi et de réussite des entreprises qui sont actuellement sur le marché dans les secteurs concernés.

<sup>12</sup> Tableau à partir des informations de ELABE, Les Echos, Institut Montaigne, *Les Français et L'économie collaborative*, August 2018

**Tableau 3: Perception de l'économie de partage par la population française <sup>13</sup>**

Affirmation	General	Seniors (65+)
L'économie de partage est une bonne chose pour les individus	63%	63%
L'économie de partage est une mauvaise chose pour les individus	19%	?
L'économie de partage est une bonne chose pour l'économie française	54%	52%
L'économie de partage est une mauvaise chose pour l'économie française	23%	?
L'économie de partage est une bonne chose pour l'emploi en France	45%	41%
L'économie de partage est une mauvaise chose pour l'emploi en France	29%	?
L'économie de partage est une bonne chose pour les entreprises françaises des divers secteurs concernés	38%	36%
L'économie de partage est une mauvaise chose pour les entreprises françaises des divers secteurs concernés	39%	?

<sup>13</sup> Tableau à partir des informations : ELABE, Les Echos, Institut Montaigne, *Les Français et L'économie collaborative*, August 2018



## *Bénéfices économiques*

Comme nous l'avons vu précédemment, 61 % des Français et 47 % des seniors se sont engagés dans l'achat, la vente, le partage ou le prêt d'objets ou de vêtements par le biais de plateformes d'économie collaborative. Cette attitude s'explique par une crainte pour l'avenir et un manque de confiance dans la situation économique individuelle. Avec les changements démographiques et la pression exercée sur le système de retraite, les plateformes d'économie collaborative représentent un avantage économique important et bien nécessaire pour les individus. Une plateforme, "Senior à votre service", permet aux seniors de disposer d'une source de revenus supplémentaire en offrant des services spécifiques tels que le jardinage, la garde d'enfants, etc.

## *Renforcer les relations intergénérationnelles et lutter contre la solitude*

Les relations intergénérationnelles en France sont considérées comme nécessaires pour assurer un lien social fort. Selon une étude de TNS Soffres en 2013, 97% des Français affirment avoir participé à une activité de solidarité intergénérationnelle. Parmi les seniors, 52 % aident leurs enfants et/ou petits-enfants. Néanmoins, 63% des personnes interrogées affirment que le lien intergénérationnel est moins développé qu'il y a 20 ans. 70 % souhaitent participer à l'échange intergénérationnel de connaissances. Les Français souhaitent donc s'engager davantage dans la coopération intergénérationnelle, ce qui donne aux plateformes d'économie partagée un potentiel avéré. Plusieurs plateformes permettent aux seniors de valoriser leur expérience de vie et leurs connaissances et d'échanger avec les autres générations. C'est le cas de Talents d'Alphonse qui permet aux seniors de donner des cours privés rémunérés sur plusieurs sujets tels que la couture, le jardinage, les langues etc.

## *Lutter contre la solitude*

Les plateformes d'économie collaborative offrent une solution concrète contre la solitude qui, selon l'association Petits Frères des Pauvres, touche 27% des seniors en 2018. Elles renforcent encore l'inclusion sociale et l'autonomie des seniors. La Plateforme Paupiette permet aux seniors de faire la cuisine pour des étudiants pour une petite rémunération.





## *Mobilité*

51% des seniors conduisent encore leur propre véhicule, 78% d'entre eux utilisent les transports publics, 60% souhaitent un meilleur accès aux transports, notamment une plus grande fréquence des transports publics, une meilleure couverture territoriale, des coûts moins élevés et des véhicules plus adaptés aux situations de handicap (Observatoire Silver Eco, 2018). Offrir de meilleures solutions de mobilité adaptées aux personnes âgées est clairement un défi à relever par les pouvoirs publics. Les plateformes permettant le covoiturage telles que Blablacar peuvent donc être attractives pour les seniors et apporter des solutions à leurs problèmes de mobilité.

## *Hébergement*

85% des personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible même si elles ont besoin d'aide (Observatoire Silver Eco, 2018). Compte tenu de l'attrait des relations intergénérationnelles pour les Français et des préoccupations financières que peuvent avoir certains seniors au moment de leur retraite, le fait de partager un logement pour économiser sur leur loyer ou de louer une chambre dans la maison qu'ils possèdent leur permet de réduire leurs frais de ménage et d'hébergement. Cette solution présente de nombreux avantages, dont celui de lutter contre la solitude, de partager ses connaissances et son expérience de la vie avec d'autres et de se sentir plus sûr et plus rassuré chez soi. Une grande variété de plateformes permet de mettre en contact des seniors et des jeunes : Un toit 2 générations, Ensemble 2 générations, Réseau COSI et Le Pari Solidaire.

## *L'Economie de partage pour les seniors et les compétences numériques*

Ce type d'initiatives exige certaines compétences numériques (accès à Internet, inscription à la plateforme, contact avec l'autre personne par courrier électronique ou autres formulaires TIC) mais la majeure partie de la relation se construit hors ligne lors d'un échange en face à face.





### **III. Les défis auxquels les seniors font face lors de l'utilisation de l'économie de partage**

#### *Exclusion Numérique des seniors (en termes d'équipement, utilisation et accompagnement)*

De grands progrès ont été réalisés en termes d'inclusion numérique en général en France. En 2008, 50% des personnes ne se sont jamais connectées à Internet, cette proportion est maintenant de 10% en 2018 (CSA, Petits Frères des Pauvres, 2018). Néanmoins, les exclus numériques sont en grande majorité des seniors : 81% ont plus de 60 ans, 72% sont à la retraite. En outre, 60 % d'entre eux sont des femmes, 59 % ne possèdent pas de diplôme et 34 % ont un faible revenu. 14 % des personnes âgées de 60 ans et plus sont exclues du numérique (ne possédant pas d'équipement numérique et n'ayant pas accès à un équipement ou une connexion numérique), 21 % n'ont pas Internet à la maison et 44 % n'ont pas de smartphone. Seulement 35% des seniors ont déclaré avoir reçu une aide ou une formation pour utiliser les TIC et 11% des seniors numériquement exclus ne souhaiteraient même pas recevoir de formation et sont donc définis comme "réfractaires" (ARCEP, Baromètre du Numérique, 2017).

Le plus grand défi pour stimuler l'utilisation des plateformes de partage par les seniors est donc l'exclusion numérique et la réfraction, un problème qui touche particulièrement les seniors au sein de la population générale. D'autres études mettent en évidence des obstacles supplémentaires dans l'utilisation des TIC par les seniors : équipements numériques non adaptés en termes d'ergonomie, de revenu et de statut social, fractures en termes d'utilisation (les personnes âgées ne sont pas accompagnées dans leur utilisation des TIC et ne sont pas en mesure d'exploiter pleinement leur potentiel) et comportements anticonformistes. Enfin, il est important de rappeler qu'aujourd'hui, l'exclusion numérique et l'exclusion sociale sont liées.

#### *Les barrières mentales au partage (notamment les problèmes de propriété privée)*

Selon une étude du CETELEM (2016) qui a interrogé non seulement les seniors français mais aussi européens, la propriété privée semble sacrée pour la population de plus de 50 ans. Seuls 9% des seniors louent du matériel (matériel d'artisanat, de cuisine, etc.) et 18% l'empruntent occasionnellement (contre respectivement 21% et 33% des moins de 50 ans).



Cela répond à une logique de confort puisqu'ils souhaitent pouvoir utiliser leur voiture, leurs outils ou leur maison sans contraintes. Les deux tiers des seniors sont propriétaires de leur logement. Avec le départ de leurs enfants, ils ont gagné de l'espace pour stocker le matériel dont ils ont besoin. Lorsqu'on leur demande s'ils seraient prêts à renoncer à la possession de certains produits et à les partager avec d'autres, les seniors semblent moins enthousiastes que pour le partage de services. Moins de 20 % d'entre eux se déclarent prêts à mettre leur voiture à disposition. Un taux inférieur de 10 points à celui des jeunes générations

### *Inquiétudes liées à la sécurité et à la confiance dans l'internet*

Un dernier obstacle à prendre en considération et qui touche les seniors indépendamment de leur niveau d'expérience des TIC et de l'internet est celui de la confiance et de la sécurité. 51 % des personnes âgées sont préoccupées par la protection des données, 48 % ne trouvent pas d'intérêt immédiat à utiliser l'internet et 27 % sont submergées par l'internet. Il est donc essentiel de rassurer les seniors sur les conséquences de leur participation à la communauté en ligne (Les Séniorales, *Infographie Les Seniors et les réseaux sociaux*, 2017).

## **Conclusion**

La France est parmi les premiers utilisateurs de l'économie de partage avec de nombreuses plateformes disponibles couvrant les secteurs du covoiturage, de l'hébergement, de la solidarité, de la cuisine, de l'échange de connaissances entre autres. La mentalité de la population française est également assez ouverte à l'économie collaborative, reconnaissant qu'elle présente de nombreux avantages pour les individus. Cependant, les avantages pour les entreprises et l'emploi sont toujours en discussion et le pays est en train de revoir ses lois, notamment en ce qui concerne l'imposition des revenus générés par l'économie de partage.

Les seniors français sont très actifs en tant que prestataires et consommateurs dans l'économie française mais ils n'ont pas confiance en leur pouvoir économique futur en raison de la perspective de pensions de retraites plus faibles. En outre, les inégalités économiques entre les personnes âgées sont importantes. L'économie de partage peut offrir un revenu complémentaire aux pensions des seniors et réduire leurs dépenses quotidiennes représentant une ressource précieuse pour eux. En outre, l'économie





collaborative offre aux seniors la possibilité de développer des liens sociaux, de partager leurs connaissances et de s'engager dans des échanges intergénérationnels en luttant contre l'exclusion sociale et la solitude.

L'utilisation potentielle d'Internet et de l'économie de partage dépend de l'âge, de l'équipement et de la médiation numérique. Aujourd'hui, en France, les seniors représentent la grande majorité des exclus du numérique. Afin d'initier les seniors à l'économie du partage, il est nécessaire d'agir sur l'exclusion numérique et sur les motifs de réfraction (ex : non-conformisme à la culture numérique, image de la propriété privée et préoccupations sécuritaires). L'éducation numérique et l'éducation à l'économie de partage sont essentielles car elles peuvent favoriser directement l'inclusion sociale.

Il y a donc un rôle important à jouer. Le projet SHES peut agir sur l'éducation, la mise en confiance et l'accompagnement des seniors afin d'exploiter pleinement le potentiel de l'économie de partage pour améliorer leur vie quotidienne, leur situation économique et leur perspective de vieillissement actif et en bonne santé.







## Conclusion générale

Dans les cinq pays du consortium SHES : France, Grèce, Italie, Espagne et Slovénie, le poids économique de la population âgée pour le développement du pays s'accroît et l'économie de partage apporte une réponse durable aux défis du vieillissement de la population. Dans les cinq pays, il existe des préoccupations communes concernant la diminution des revenus et des pensions de retraite des seniors, les inégalités économiques et le maintien du mode de vie des personnes âgées. Il existe également des objectifs communs pour développer la solidarité, les relations intergénérationnelles et pour stimuler les seniors à rester actifs et à participer à la société.

Bien qu'il se réduise, le fossé numérique entre les générations les plus jeunes et les plus âgées est devenu un défi dans tous les pays du SHES et tous les partenaires s'accordent à dire que le développement des compétences numériques est une condition sine qua non pour l'utilisation de l'économie collaborative. Il a été constaté dans tous les pays que le refus d'utiliser les outils numériques et l'anxiété technologique (peur, incompréhension, incertitude) peuvent être un obstacle à l'utilisation de l'économie collaborative. Les partenaires suggèrent en outre que l'accent soit mis sur un accompagnement individualisé des seniors dans leur utilisation de l'économie de partage. Par ailleurs, comme le souligne le rapport espagnol, le travail sur l'accessibilité des outils numériques et des plateformes d'économie collaborative est également essentiel : les initiatives sélectionnées doivent être compatibles avec d'éventuelles déficiences physiques (vue, ouïe, mobilité) afin d'être adoptées sur le long terme par les seniors.

Si les points communs révèlent un déficit de compétences et la nécessité d'un programme éducatif pour stimuler l'utilisation de l'économie collaborative parmi les seniors, les différences entre les pays partenaires soulignent la nécessité d'un programme flexible prenant en compte les différents niveaux de développement de l'économie de partage et les différents niveaux d'éducation numérique parmi la population âgée. En Grèce, en Italie et en Slovénie, l'économie de partage est moins développée qu'en Espagne et en France. Les besoins en matière d'éducation numérique de base sont également plus importants en Espagne et en Grèce. En France, en Espagne et en Italie, la perception de l'économie de partage est également plus positive qu'en Slovénie et en Grèce.





## SHARING ECONOMY FOR SENIORS

Ces conclusions guideront le format (flexible, adaptable, individualisé) et le contenu (présentation des différentes options de l'économie de partage et de leurs avantages, travail sur la perception, travail sur le vieillissement actif) du programme de formation SHES.





## Bibliographie

### **Espagne**

- HERNÁNDEZ DE COS, P., JIMENO, J.F., RAMOS, R. *“El sistema público de pensiones en España: situación actual, retos y alternativas de reforma.”* Occasional documents nº1701 (Madrid, 2017) Banco de España
- European Commission. EUROSTAT (online) <https://ec.europa.eu/eurostat>
- Bulletin Statistique. Ministère de l’Emploi et des Affaires Sociales <http://www.mitramiss.gob.es/estadisticas/bel/welcome.htm>
- Mokyr, Joel, Vickers, C. and Nicolas L. Ziebarth. 2015. *“The History of Technological Anxiety and the Future of Economic Growth: Is This Time Different?”* *Journal of Economic Perspectives*, 29 (3): 31-50.
- Decret Royal 1462/2018, 21 Décembre, fixant le salaire minimum interprofessionnel pour 2019
- Institut Espagnol des Statistiques (INE) *“Mouvement Naturel des Populations (MNP), Indicateurs Démographiques de Base (IDB)”* [https://www.ine.es/prensa/mnp\\_2018\\_p.pdf](https://www.ine.es/prensa/mnp_2018_p.pdf) 19 Juin , 2019
- Institut Espagnol des Statistiques (INE) *“Population Projections 2018”* [https://www.ine.es/prensa/pp\\_2018\\_2068.pdf](https://www.ine.es/prensa/pp_2018_2068.pdf) 10 Octobre, 2018
- Institut Espagnol des Statistiques (INE) *“Equipement et utilisation des TICs en Espagne”*
- Institut Espagnol des Statistiques (INE) *“L’Espagne en images 2018”* [https://www.ine.es/prodyser/espa\\_cifras/2018/files/assets/common/downloads/publication.pdf?uni=4f7e7b429c56ccbc4bf56b3e93ebc47b](https://www.ine.es/prodyser/espa_cifras/2018/files/assets/common/downloads/publication.pdf?uni=4f7e7b429c56ccbc4bf56b3e93ebc47b)
- Universitat Oberta de Catalunya (UOC), *“L’Economie de Partage: Défis et opportunités”*, Rapport de la 14eme conférence Internet, Loi & Politique Barcelona, 21-22 Juin, 2018





## Italie

- *Indagine conoscitiva Over 65 e Family Caregiver a confronto.* Europ Assistance, March 2019;
- *I nuovi Over 65, la prima generazione Senior digitale che progetta un futuro.* BNP Paribas Cardif, 18th April 2018;
- *Un ritratto dei Nuovi Senior: Generazioni a Confronto.* Associazione Osservatorio Senior & TRAILab (Università Cattolica, Milan), September 2016;
- *Shaker: il valore economico della Sharing Economy in Italia.* Luciano Canova e Stefania Migliavacca (Università di Pavia)
- *Mappatura delle piattaforme collaborative 2017.* Marta Mainieri (Collaboriamo), Sharitaly, TraiLab (Università Cattolica, Milan), 2017.

## Grèce

- *Botsman & Rogers (2010). What's Mine Is Yours: The Rise of Collaborative Consumption.*
- *Carpenter, B. D., & Buday, S. (2007). Computer use among older adults in a naturally occurring retirement community. Computers in Human Behavior, 23(6), 3012–3024.*  
<http://doi.org/10.1016/j.chb.2006.08.015>
- *Demary, V. (2015). Competition in the Sharing Economy. Cologne institute for Economic Research, IW policy paper 19/2015.*
- *COMMISSION EUROPEENNE - DG ECFIN, and COMMITTEE SOCIAL ET ECONOMIQUE. Rapport 2015 sur le vieillissement: Projections économiques et budgétaires..., op. cit., p.7.*
- *Commission Européenne (2013). L'Economie de Partage – Modèles commerciaux basés sur l'accessibilité pour les marchés de pair à pair.*  
[https://ec.europa.eu/growth/policies/innovation/policy/business-innovation-observatory/files/case-studies/12-she-accessibility-based-business-models-for-peer-to-peer-markets\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/growth/policies/innovation/policy/business-innovation-observatory/files/case-studies/12-she-accessibility-based-business-models-for-peer-to-peer-markets_en.pdf)
- *Commission Européenne: Étude visant à suivre le développement économique de l'économie collaborative dans l'UE. Rapport Final. 23 Février 2018 (2018).*





- G. Nimord (2014). *The benefits og and constaints to participation in seniors' online communities*. *Lesure Studies*, 33(3) (2014),pp.247-266
- Heinrichs & Grunenberg (2012): *Sharing Economy – Auf demWeg in eineneueKonsumkultur? (Sharing Economy – On the path to a new culture of consumption?)*
- Institute of Public Affairs (2014), “The sharing economy: how over regulation could destroy and economic revolution”, available at: [https://ipa.org.au/portal/uploads/Sharing\\_Economy\\_December\\_2014.pdf](https://ipa.org.au/portal/uploads/Sharing_Economy_December_2014.pdf).
- McMellon and Schiffman, 2000 G.A McMellon, L.G. Schiffman *Cybersenior mobility: Why some older consumers may be adopting the Internet Advances in Consumer Research*, 27 (2000), pp. 139-144
- OCDE. *La Silver Economy comme voie de croissance - Perspectives de la consultation d'experts OCDE-GCOA*. Paris, 2014, p.2
- Quinones, A., & Augustine, A., (2015). *Technology abd Trust: How the Sharing Economy is Changing consumer behavior*. BBVA Research
- Schor, J. (2014). *Debating the Sharing Economy: Great Transformation Initiative*.
- Shapira, N., Barak, A., & Gal, I (2007). *Promoting older adults; wellbeing through Internet training use*. *Aging & media Health*
- Sharit et al., 2004 J. Sharit, S.J. Czaja, M. Hernandez, Y. Yang, D. Perdomo, J. Lewis, et al *The evaluation of performance by older persons on a simulated telecommuting task Journal of Gerontology*, 59 (B) (2004), pp. 305-316
- Αθανασίου, Ε. και Κώτση, Α. (2018). *Εξελίξεις στη βραχυχρόνια μίσθωση ακινήτων στην Ελλάδα*. ΚΕΠΕ, *ΟικονομικέςΕξελίξεις*, τεύχος 37, 2018, σσ. 56-61.
- Γαγλιάς Α και Τσακλόγλου Π, 2016. *Το ασφαλιστικό στην Ελλάδα και την Ευρώπη*, *HuffingtonPost*  
[https://www.huffingtonpost.gr/2016/01/31/politikiokonomia-koinwnia-afalistiko-n\\_9120668.html](https://www.huffingtonpost.gr/2016/01/31/politikiokonomia-koinwnia-afalistiko-n_9120668.html)
- Τήνιος, Π. 2010. *Ασφαλιστικό: Μια μέθοδος ανάγνωσης*, *Κριτική: Αθήνα*



## **Slovénie**

- Stratégie de Vieillessement Actif, UMAR - Institut d'analyse macroéconomique et de développement de la République de Slovénie et ministère du travail, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances
- SHARE - Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe
- [http://www.epf.um.si/fileadmin/user\\_upload/Knjiznica/Ekonomija\\_delitve.pdf](http://www.epf.um.si/fileadmin/user_upload/Knjiznica/Ekonomija_delitve.pdf)
- Staranje v Sloveniji – Vieillessement en Slovénie, étude nationale, menée par l'InštitutAntonaTrstenjaka, publiée en 2013
- *The use of the collaborative economy*, Enquête menée par TNS Political & Social à la demande de la Commission européenne, Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'esprit d'entreprise et des PME, coordonnée par la Commission européenne, Direction générale de la communication

## **France**

- ARCEP, Baromètre du Numérique, 2017.
- Besson E., France numérique 2012. Plan de développement de l'économie numérique, 2008.
- ELABE, Les Echos, Institut Montaigne, Les Français et L'économie collaborative, August 2018.
- LSA, "Comment l'économie collaborative transforme l'offre de service des magasins ?", 07/02/2019
- Bercy Infos, "Les chiffres clés de l'économie collaborative", 20/07/2016
- Observatoire CETELEM, "Vers l'âge d'or de la silver économie ?", 2016.
- Observatoire des seniors, Infographie Les Seniors et les réseaux sociaux, 2017.
- Observatoire Silver Eco, "Etats des lieux de la silver économie en France", 2018.
- Observatoire des Inégalités, "La pauvreté augmente chez les plus jeunes, mais n'épargne pas les plus âgés", 15/05/2018





- Parlement Européen, “Infographie : le poids de l’économie du partage dans l’Union européenne”, 03/05/2017
- Petits Frères des Pauvres, CSA, “Solitude et isolement des personnes âgées en France, quels liens avec les territoires”, September 2019.
- Riber J., “ Les pratiques numériques des seniors : une réponse à des pressions sociales de conformité”, 2016, Sciences de l’information et de la communication.
- Secrétariat d’Etat au numérique, “Rapport et recommandations : stratégie nationale pour un numérique inclusif”, may2018
- TNS Sofres, “Les français et l’intergénérationnel”, december 2013

